

Ovin Québec



Détachable à l'intérieur de ce numéro :
*Guide des facteurs de succès de l'élevage des races
ovines prolifiques
le cas de la Arcott Rideau*

Ce bulletin de liaison est publié par la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ) affiliée à l'Union des producteurs agricole (UPA).

Il est le résultat d'un travail concerté avec le Centre d'Expertise en Production Ovine du Québec (CEPOQ) et la Société des Éleveurs de Moutons de Race Pure du Québec (SEMRPQ).

Sa mission est d'informer les producteurs ovins et les intervenants du milieu agricole par la présentation d'articles de fond sur les dossiers d'actualité, la vulgarisation et la divulgation des plus récentes recherches.

Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ)

555, boul. Roland-Therrien, bureau 545
Longueuil, QC, J4H 4E7
Tél. : 450-679-0540 p. 8484
Télécopieur : 450-674-4415

Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ)

1642, rue de la Ferme, La Pocatière QC G0R 1Z0
Tél. : 418 856-1200 * Télécopieur : 418 856-6247
info@cepoq.com * www.cepoq.com

Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ)

6, de l'Ancolie, app.#3, Pont-Rouge, QC G3H 0A1
Tél. : 418 856-1200, poste 1
Télécopieur : 418 856-6247

Photographie page couverture : **Rick Gagnon**

Rédacteurs

Christiane Allard
Sylvie Boutin
Pascal-André Bisson
Johanne Cameron
Françoise Corriveau
Langis Croft
Marion Dallaire
Daniel Dion

Nicolas Dupont
Jean-Pierre Lachapelle
Geneviève Lacroix
Hélène Méthot
Robie Morel
Annie Robitaille
Paul Rouillard
France Trudel
Léda Villeneuve

Les opinions émises dans la revue n'engagent que leurs auteurs. La FPAMQ se réserve le droit de refuser toute insertion (article, publicité, etc.) sans avoir à le justifier.

ABONNEMENT OU ANNONCEURS: Marion Dallaire
mdallaire@upa.qc.ca ou 450-679-0540 Poste 8332

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :

La Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec

Maison de l'UPA
555 boulevard Roland-Therrien, bureau 545
Longueuil QC J4H 4E7
Téléphone : 450 679-0530
Télécopieur : 450 674-4415
Courriel : info@agneauduquebec.com

CONVENTION DE LA POST-PUBLICATION
NO° 40049100

SOMMAIRE

printemps 2009

volume 9, numéro 2

Mot du président **03**

Mot de la direction **04**

Actualités et marché | **À nos moutons** **06**

Agence de vente des agneaux lourds | **Déclaration de ventes directes au consommateur : rappel important**
Calendrier, avril à juillet 2009 **10**

Identification et traçabilité | **Modifications au programme ASRA PRODUIT AGNEAUX 2009 - Votre dossier est-il à jour chez ATQ ?** **11**

Sécurité du revenu | **ASRA : Toute une tournée!** **12**

technologie | **Un logiciel de gestion informatique pour la production ovine... mais à quel prix ???** **14**

Santé | **La génétique pour prévenir la tremplante du mouton : LE CHOIX D'UN BÉLIER GENOTYPE** **15**

Analyse du coût de production | **Grossir le troupeau ou améliorer la performance, quel choix s'impose ?** **16**

Race pure
Guide génétique, race pure et bonnes pratiques des membres de la SEMRPQ
Présentation de la race Romanov **18**
19

Génétique | **La prolificite et la rusticite... l'affaire de la Romanov** **20**

Recherche | **Le SURCONDITIONNEMENT du foin a-t-il un impact sur les performances de croissance des agneaux d'engrais?** **24**

Recherche | **Qu'en est-il du CIDR® ?** **26**

28 dossier spécial *Changer pour mieux produire... êtes-vous prêt pour ce tournant ?*

29 Le lavage et la DÉSINFECTION... C'est quoi ça?

30 Participants au projet Maedi-Visna

31 Ces ennemies invisibles, comment les contrôler?

33 L'anatomie de votre profit... avec la classification

35 Le chaulage une étape souvent négligée...

Concours de photographie 2009 **40**

Reportage | **2100 brebis, 3800 agneaux et 68 béliers**

38





Dans mon message de l'édition précédente de décembre dernier, je vous informais qu'une tournée d'information concernant les modifications au mode de compensation de l'assurance-stabilisation serait tenue dans toutes les régions désireuses de nous recevoir.

On peut désormais dire mission accomplie. En effet, plus de 300 producteurs ont été rencontrés au cours des 12 réunions régionales auxquelles nous avons été conviés ainsi que la Financière agricole. Après leur représentation respective, les représentants de la Financière et de la Fédération ont tenté de répondre à toutes les questions formulées par les producteurs. D'ailleurs, à cet effet, vous pouvez lire l'article concernant la sécurité du revenu plus loin dans ce présent numéro. Si des questions demeurent en suspens, n'hésitez pas à les faire parvenir à notre personnel qui fera tout en son possible pour leur trouver réponse. En dernier lieu concernant ce sujet, il me paraît bon de vous rappeler que ce processus de transition s'étend sur 3 ans et qu'un comité Financière et Fédération se réunit régulièrement afin que les modalités de cette transition soient les plus acceptables possibles pour les producteurs jusqu'à son achèvement en 2011.

Un autre grand sujet d'attention et même de préoccupation de la Fédération demeure la santé financière des entreprises ovines québécoises. À cet effet, lors de la séance du conseil d'administration du 13 janvier dernier, le Centre d'étude sur les coûts de

production en agriculture (CECPA) a présenté, durant toute la matinée, une analyse approfondie des écarts existants entre les entreprises ayant les meilleurs résultats financiers et celles ayant les moins bons. La Fédération a demandé au CECPA d'approfondir davantage son analyse afin de traduire ces bons résultats financiers en pratiques technico-économiques qui permettent de les atteindre. Cette démarche s'inscrit dans le plan global de la Fédération d'améliorer l'efficacité et la compétitivité des entreprises ovines qui avait d'ailleurs été présenté dans cette revue à l'été 2008.

Concernant l'intégration éventuelle des agneaux de lait et légers à l'Agence de vente, certains producteurs, au cours de la tournée, nous ont fait part de leur surprise quant au désir de la Fédération de le faire dès 2009. Je pense que la nôtre fut encore plus grande de l'entendre! La Fédération désire plutôt compléter le rodage de l'Agence pour les agneaux lourds, bien connaître le marché des deux autres catégories d'agneaux pour finalement les intégrer à l'Agence au mieux en 2010.

Au moment d'écrire ces lignes, la Fédération recevait des offres de services de consultants concernant un projet d'optimisation du transport en régions périphériques et interrégional. Nous sommes confiants de pouvoir déposer des scénarios d'étude lors de la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra, soit dit en passant les 12 et 13 novembre prochains.

Il semble impossible de faire un message du président sans parler de traçabilité. Récemment, ATQ nous a transmis des données à l'effet que **235 entreprises ovines ne leur avaient pas encore transmis leur inventaire**, opération qui devait être complétée au plus tard le 1^{er} janvier. Nous convions et implorons presque ces producteurs à le faire le plus rapidement possible, sans quoi **ils s'exposent tout simplement à ne recevoir aucune compensation du régime d'assurance-stabilisation**. D'autre part, les producteurs qui avaient déjà fait parvenir à ATQ leur inventaire ont reçu de ce même organisme, en début mars, une confirmation d'inventaire. Il faut absolument que vous vous assuriez que ce dernier soit à jour. De plus, dans vos communications avec ATQ, prenez soin de noter le nom de la personne avec qui vous conversez ainsi que la date et l'heure que vous la faites.

Avril est arrivé. Dans l'ouest de la province, certains producteurs doivent déjà avoir des fourmis dans les jambes quant au début de la période des semences. Pendant deux mois, de l'ouest vers l'est, ce sera la principale préoccupation de la majorité d'entre nous. Encore une fois, malgré toutes les embûches que nous devons parfois traverser, nous serons fiers participants et maîtres d'œuvre de cette nouvelle saison agricole.

Langis Croft



La Fédération a terminé l'année 2008 en devant présenter son mémoire à la Régie des marchés agricoles dans le cadre de l'évaluation quinquennale du plan conjoint prévue dans la Loi sur la mise en marché. C'est donc le 17 décembre à Québec, malgré les 25 centimètres de neige qui y sont tombés cette journée-la, que le président, le vice-président et moi-même avons soumis le rapport à la Régie. Après avoir brièvement présenté les interventions du plan conjoint depuis juillet 2003, nous avons par la suite plus longuement exposé les interventions que la Fédération prévoit réaliser au cours des 5 prochaines années. Ce mémoire, que nous avons voulu concis (29 pages), correspond en quelque sorte au plan d'affaires de la Fédération pour les 5 prochaines années et j'invite tous les producteurs à en prendre connaissance sur le site de la Fédération.

Dans mon premier message publié dans l'édition précédente, je vous avais parlé à brûle pourpoint de mes premières impressions et préoccupations après 2 petits mois de service au sein de la Fédération. J'avais alors identifié 5 dossiers qui me semblaient prioritaires. En voici un bref suivi parfois commenté.

Le premier dossier concernait la **transition des modalités** de compensations de l'assurance-stabilisation. Le président en ayant abon-

damment parlé dans son message, je n'y ajouterai rien, sauf pour répéter que le processus de transition peu être modifié et bonifié en cours de route.

Le second dossier traitait du **renouvellement de la Convention de mise en marché** avec les acheteurs. Lors de sa séance du 26 novembre dernier, le conseil d'administration avait déposé une proposition d'entente de principe avec les acheteurs dont ils avaient tous alors reçu copie. Décembre étant un mois très occupé pour tous dans l'agneau, ce n'est qu'en janvier que nous avons relancé les acheteurs sur le sujet. Au moment d'écrire ces lignes, un nombre important d'acheteurs, représentant environ 85 % des achats d'agneaux avaient signifié par écrit leur accord avec ce projet d'entente. La Fédération a déposé une demande d'homologation officielle auprès de la Régie des marchés agricoles afin que ce projet de convention devienne convention officielle.

Le troisième dossier touchait l'**Agence de vente et ses ajustements** jugés nécessaires pour qu'elle devienne ce qu'elle doit être, c'est-à-dire un réel outil de gestion au service des producteurs et des acheteurs. Nous avons revu à peu près toutes les opérations afin de la rendre à la fois la plus fluide et la plus efficace possible. Des changements ont été faits, d'autres sont à venir, à

l'intérieur cependant des moyens financiers qui nous sont dévolus. C'est un travail de patience et pas toujours valorisant, dont les effets immédiats ne sont pas toujours remarqués, mais qui, j'en suis sûr, bénéficiera à l'ensemble des producteurs et des acheteurs. Et surtout, il permettra d'envisager l'intégration à l'Agence des autres catégories d'agneaux avec sérénité et confiance.

Le quatrième dossier concernait la **situation financière** difficile de certaines entreprises ovines. Le président a abordé la question dans son message et là aussi, les solutions proposées par la Fédération dans son plan d'action reposent sur un travail constant de longue haleine.

Le cinquième dossier traitait de la nécessité d'implanter une **culture et une mémoire organisationnelle** au sein de la Fédération. Cela peut sembler un peu bureaucratique pour les producteurs, mais dans les faits, c'est tout le contraire. Il s'agit seulement de faire en sorte que la Fédération soit une organisation la plus efficace possible dans l'accomplissement de sa mission, soit simplement d'être au service des producteurs ovins du Québec.

Je termine ici, en vous souhaitant un bon retour aux champs et une période de semences avec beaucoup de soleil pendant et suffisamment de pluie après. 🍷

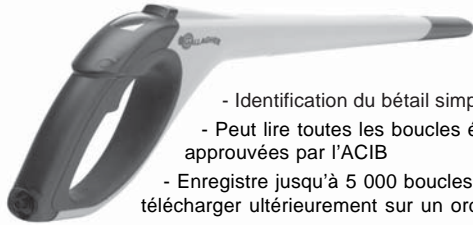


Balances et Lecteurs

Maximisez vos profits en suivant de près le rendement de votre bétail

LECTEUR PORTATIF HR3

Pour identifier chacun de vos animaux avec précision, ou pour connecter à un système de pesage et associer automatiquement les poids mesurés par la balance aux animaux scannés



- Identification du bétail simplifiée
- Peut lire toutes les boucles électroniques approuvées par l'ACIB
- Enregistre jusqu'à 5 000 boucles électroniques à télécharger ultérieurement sur un ordinateur
- La pile rechargeable interne dure 8 heures
- Technologie Bluetooth pour connecter à un indicateur de pesage
- Logiciel compris, pour téléchargement vers l'ordinateur

Visitez notre site Web : www.gallagher.ca

Gallagher offre une gamme complète de produits de pesage, d'identification électronique et de collecte de données. Pour en savoir plus, appelez au 1-800-661-2013 pour obtenir votre brochure GRATUITE ou pour demander une consultation sur le bétail.

- Indicateurs de pesage - Barres de pesée
- Identification électronique

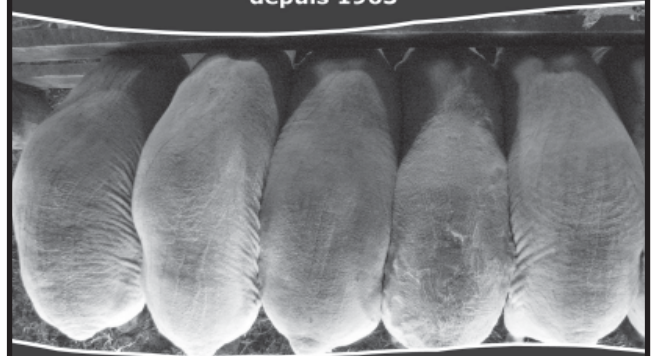


La Ferme Manasan



Troupeau LOMANCO HAMPSHIRE
de 120 brebis Pur-sang

Sur programme de performance
depuis 1963



Race terminale Hampshire

- o Accroissez la qualité carcasse de vos animaux
- o Augmentez le taux de croissance
- o Visez l'optimum en classification
- o Augmentez vos revenus \$\$\$

Essayez un bélier
LOMANCO HAMPSHIRE!

150, Chemin Laberge, Danville, QC., J0A 1A0

Amélie Fluet, Pierre et Robert Laberge

Tél. : 819-839-3350

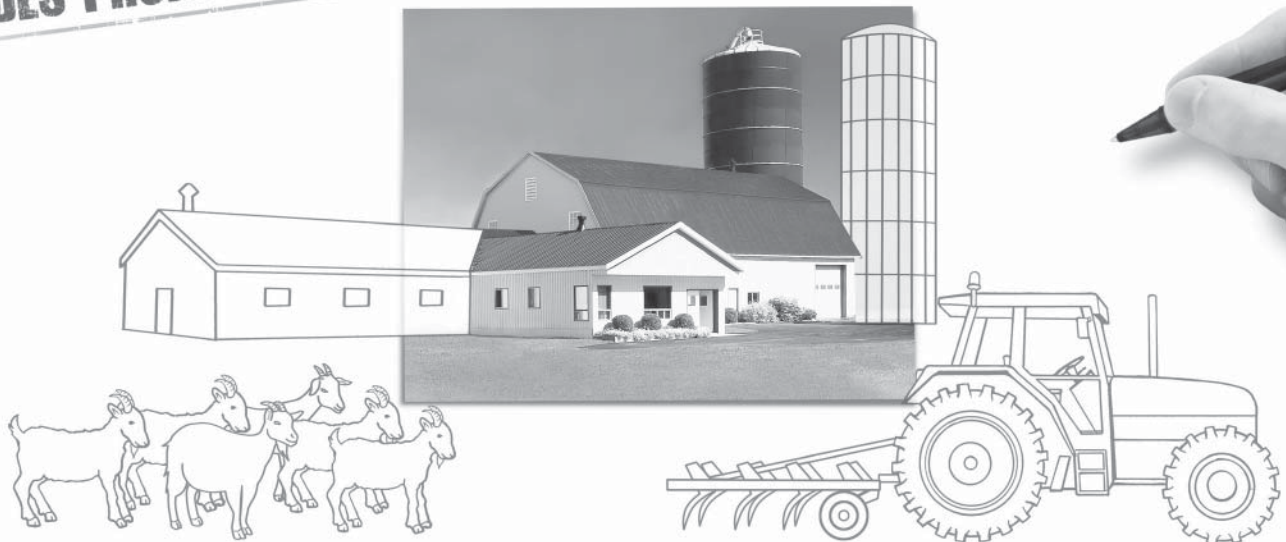
Cell. : 819-620-2569

Télec. : 819-839-1202

Courriel : amelie@manasan.qc.ca

www.manasan.qc.ca

DES PROJETS GARANTIS



AVEC LE PLAN GLOBAL D'INVESTISSEMENT, TRACEZ-VOUS UN BEL AVENIR

La Financière agricole vous offre la possibilité de planifier, de façon judicieuse et réaliste, les investissements futurs de votre entreprise. Un de nos conseillers en financement vous accompagnera pour établir votre plan global d'investissement.

Par la suite, au moment de réaliser vos projets, l'obtention du financement n'en sera que plus rapide et économique.

1 800 749-3646 ou www.fadq.qc.ca

**La Financière
agricole**

Québec

Toujours là quand ça compte

ALTERNATIVE

Symposium ovin 2002, M. Jacques Chesnais, généticien : «Chez les ovins on ne maintient que 2 brebis F1 par brebis pure. Chez les porcs avec 2.2 portées et 10 porcelets sevrés par portée on peut maintenir 20 truies F1 par truie pure voilà pourquoi le système est peu répandu chez les ovins...»

Lors d'une journée ovine, on a ressorti la pyramide d'hybridation des années 80, système complexe exigeant de supporter deux races pures pour produire les femelles hybrides, vendues aux producteurs commerciaux, base de la pyramide. Cette F1 est accouplée à un bélier terminal pour produire des F2, ces agneaux de marché manquant parfois d'uniformités, le caractère Romanov ressortant en croisement. Acheter sa relève à plus de 300 \$ est-ce économique ? En prime le risque d'introduction de maladies.

L'alternative consiste à choisir une lignée maternelle prolifique désaisonnée pour produire sa relève et d'accoupler le reste du troupeau à un terminal pour les agneaux de marché.

Le croisement d'absorption est une façon moderne simple et économique de développer la base de son troupeau avec le minimum de risque d'introduction de maladies. Il suffit d'acheter un bélier pour produire sa relève acclimatée à son environnement et un terminal pour les agneaux de marché.

La lignée Boolys possède la mutation génétique d'un gène majeur qui ne se dilue pas en croisement, c'est un gène additif. Une copie du gène donne 0,5 agneaux de plus deux copies du gène un agneau de plus. Une brebis avec du sang Booroola Mérino est aphotopériodique ; aucun besoin des techniques de désaisonnement «Les Booroola ont 40 % plus de cycle de reproduction et 60 % ovulent tous les mois de l'année.» (Prolific sheep of the world, p. 472)

Nous avons développé depuis 20 ans, un troupeau fermé de 500 brebis, une lignée composite stabilisée et en système de production de 5 agnelages sur 3 ans. Toutes les brebis agnelant durant l'année passent 5 mois sur pâturage, pour une économie d'échelle de 35 % en infrastructure, foin, paille, travail, fumier, diesel... En bonus, 25 % plus d'agnelages par brebis (coût de production 2006).

Pour la première fois vous pouvez choisir votre niveau de prolificité Boolys ++150 %, B+200 %, BB250%, le tout sans perdre l'avantage d'agneler à tous les 7 ou 8 mois, aucune race ne peut prétendre à cela.

À vous de choisir

**Béliers améliorateurs...
prolificité, gène Booroola...
interval agnelage 7-8 mois
Cloche des Alpes 819-362-2531**



À placer à votre agenda

Symposium ovin 2009**La Qualité pour les Marchés et la Pérennité**

Les 18 septembre et 19 septembre 2009

Organiser par : CRAAQ

Deux journées bien remplies :

- Une journée de conférences, des conférenciers du Canada et des États-Unis sont attendus ;
- Soirée Gala de l'industrie ovine du Québec où des prix de reconnaissance seront remis ;
- Deux circuits de visites de fermes terminées par un méchoui.

Lieu : Hôtel Castel & Spa Confort, Granby

Pour informations : Service à la clientèle du CRAAQ :

418 523-5411 (Québec et les environs) 1 888 535-2537 (extérieur de Québec)
client@craaq.qc.ca

Premier pique-nique provincial annuel pour l'industrie ovine!

Venez en grand nombre!

Le 19 septembre prochain, immédiatement après les visites de ferme du Symposium Ovin 2009, les producteurs de la Montérégie vous convient à un repas festif et à plusieurs activités formatives! Au menu : méchoui d'agneau, un peu de BBQ de porc régional, des présentations très techniques, une olympiade pour jeunes et moins jeunes bergers, des jeux bien animés, des résultats de recherche, des représentants, de l'information et bien d'autres! Venez prendre un moment de repos et échanger avec vos confrères producteurs! L'événement aura lieu dans une ferme de la région montérégienne. Un événement de ce genre ne s'est tenu depuis le Symposium 2000 à Rimouski... Alors, soyez de la fête! Suivez de près les informations que vous recevrez au cours des prochains mois pour vous inscrire à cet événement à ne pas manquer!

Concours Symposium ... RAPPEL !!!

La production ovine est ardue et les gens qui persévèrent méritent d'être récompensés! Voilà pourquoi, lors du prochain Symposium, vos efforts risquent d'être soulignés lors du Gala de l'industrie ovine... mais pour ce faire, vous devez vous inscrire aux différents concours! Voici la liste des concours disponibles et les différents modes d'application :

- » **Concours CEPOQ « Entreprises ovines Or - Argent - Bronze »** - S'inscrire via le feuillet disponible sur le site Internet du CEPOQ www.cepoq.com ou en communiquant avec Mme Martine Jean au CEPOQ (418-856-1200 #225). Inscription requise.
- » **Concours CEPOQ « Mérite GenOvis »** - Tous les producteurs de race pure membres du programme GenOvis sont éligibles. Les détails du concours sont disponibles sur le site www.cepoq.com ainsi que sur le site www.genovis.ca. Aucune inscription requise.
- » **Concours FPAMQ « Mise en marché ordonnée »**. Aucune inscription requise. La FPAMQ sélectionnera le ou les producteurs fournissant des agneaux de qualité et ce, de façon régulière, parmi les références compilées au sein de l'Agence de vente des agneaux lourds.

Nouveau livre de recettes haut en couleur

L'agneau du Québec... en toute simplicité.

C'est pour mieux vous la faire découvrir et en savourer les moindres parcelles que le chef André Paul Moreau a choisi de vous livrer... en toute simplicité, une soixantaine de recettes de son cru. Dans ce livre, vous découvrirez la passion d'un chef, le savoir-faire d'un amoureux de la bonne cuisine et surtout des façons originales d'apprêter cette viande. La FPAMQ possède encore quelques exemplaires pour les producteurs qui voudraient les vendre à la ferme. Renseignez-vous rapidement au sujet des modalités. Marion Dallaire, chargée de communications, 450 679-0540, poste 8332, mdallaire@upa.qc.ca



Guide de coupes d'agneau

Maintenant disponible à la FPAMQ, un guide de coupes d'agneau format affiche de 11" x 17" qui met en vedette toutes les coupes d'agneau énumérées selon les normes de l'ACIA et facilement identifiable par les consommateurs. Disponible en français et en anglais. Pour vous le procurer : 450-679-0540 poste 8484.



Bâtons de lecture? Quel est le meilleur choix?

Beaucoup de questions aboutissent au CEPOQ concernant les bâtons de lecture. Nous sommes présentement à mettre à l'essai et faire des tests comparatifs sur les différentes marques de bâtons de lecture disponibles sur le marché. Dans le prochain Ovin Québec, nous produirons un article spécifiant les résultats obtenus qui, nous l'espérons, vous guideront dans votre choix lors de l'acquisition d'un tel équipement... à suivre.

à venir... Formation provinciale CEPOQ 2009 sur l'alimentation des ovins

Cette formation de haut calibre vise l'amélioration de la structure d'alimentation de votre entreprise pour une meilleure efficacité et surtout, une meilleure rentabilité. **MAIS !** Cette formation demandera un minimum de connaissances de « base » ... Alors prenez de l'avance et relisez la section « *Alimentation* » du Guide Production ovine 2000.

Uu encan de matériel d'élevage au CEPOQ ?

Surveillez le site Internet du CEPOQ (www.cepoq.com) à partir du 1^{er} juin 2009, car seront mis en vente par « *appel d'offres* » des lots d'équipements. Les instructions et les formulaires de soumission seront également disponibles sur le site du CEPOQ.

Producteurs branchés... vous voulez en savoir plus sur les événements à venir?

N'hésitez pas à communiquer avec Mme Léda Villeneuve au CEPOQ. Cette dernière produira une liste courriels pour des envois électroniques d'information afin de vous tenir branchés sur les dernières nouvelles et les événements à venir pour l'industrie! Simplement transférer votre courriel à l'adresse électronique suivante : leda.villeneuve@cepoq.com



Se projeter vers l'avenir avec contrôle

Budgitel

OUTIL DE PLANIFICATION BUDGÉTAIRE

Nouvelles productions maintenant ajoutées :

- Vache-veau et veaux de grain
- Ovins
- Bouvillons
- Caprins
- Acéricoles

Productions déjà existantes : Porcs, lait et grandes cultures



... pour une gestion globale de votre entreprise

555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 4E7
Tél. : 450 679-0530, poste 8227
Courriel : lucie.gauthier@fgcaq.com
www.fgcaq.com

Nouvel outil disponible pour intégrer avec succès une race prolifique dans votre élevage!!!

Au cours de l'année 2008, un nouvel outil pratique pour les producteurs a été développé grâce à un partenariat du Club Arcott Rideau du Québec (CARQ) et du Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ), combiné au financement du Conseil pour le Développement en Agriculture du Québec (CDAQ). Ayant joint l'équipe du CEPOQ pour son stage professionnel en agronomie, madame Catherine Viel a grandement contribué au projet. Par ailleurs, cette initiative découle d'une demande du CARQ qui avait cette idée à son plan d'action depuis quelques années.

L'objectif général du projet était de produire un document regroupant les points pertinents à ne pas négliger dans les élevages ovins commerciaux lorsqu'on y introduit des brebis de race prolifique. Ce guide, intitulé « *Guide des facteurs de succès de l'élevage de races prolifiques : le cas de l'Arcott Rideau* », est maintenant disponible dans la présente revue. Il est également possible de se procurer un exemplaire additionnel auprès des membres du CARQ ou de récupérer la version électronique sur le site Internet de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec.

La démarche... Un questionnaire d'une trentaine de pages touchant l'ensemble des paramètres d'un élevage (alimentation, conditions d'ambiance, reproduction, santé, conduite d'élevage, manipulations et interventions diverses...) a été rédigé par l'équipe de travail et envoyé aux membres du CARQ. Une compilation des réponses a par la suite été faite et mise en parallèle avec les performances zootechniques des entreprises compilées dans le cadre du programme d'amélioration génétique GenOvis. Ceci a permis de cibler les points critiques des élevages à maîtriser pour élever avec succès

une race prolifique telle que l'Arcott Rideau. Le guide, comptant 8 pages, est divisé en 4 sections et se termine par un calendrier général d'interventions. Les thématiques abordées couvrent l'alimentation et la santé, la reproduction, la gestion des bâtiments et les conditions d'ambiance ainsi que la sélection et la conformation des sujets de remplacement.

Cet outil est accompagné de la : « *Grille d'évaluation pour l'implantation d'une race prolifique dans mon élevage* ». Cette grille d'auto-évaluation comprend 26 énoncés d'ordre général qui permettent d'évaluer vos habitudes de travail actuelles. Les différentes questions conduisent à l'identification des pratiques qui devraient être modifiées afin d'introduire avec succès une race prolifique dans l'élevage.

Tout bon producteur est capable d'élever une race prolifique... Mais pour y arriver, il faut être vigilant et porter une attention particulière à **tous les points critiques** cités dans le Guide. Pour compléter avec succès l'implantation de ce type de brebis, il sera particulièrement judicieux d'avoir recours à l'aide d'un conseiller technique spécialisé en production ovine. Les conseillers Ovipro sauront certainement vous aider dans vos démarches. *N'hésitez pas à les contacter!*



Évaluation génétique œil de longe et gras dorsal!

Avis aux éleveurs de sujets de races pures : adhérez au programme GenOvis et faites évaluer vos sujets pour l'épaisseur d'œil de longe et de gras dorsal. Ces données bénéficient à l'amélioration du cheptel ovin québécois et canadien. Ce service est **gratuit** et vous permet de sélectionner les sujets recherchés par l'industrie. Appelez au CEPOQ pour vous inscrire à GenOvis. Si cela est déjà fait, **il est essentiel de nous faire parvenir vos données de pesée de 50 jours** afin que le responsable en génétique puisse planifier la meilleure date de mesures avec l'un des techniciens du CDPQ. (418-856-1200 #226).



La grille d'évaluation des sujets reproducteurs est enfin disponible!

Cette grille a été développée dans le cadre de la Formation sur la génétique et la conformation 2008, offerte par le CEPOQ et la SEMRPQ grâce au financement du MAPAQ. Cet outil permet d'épauler les producteurs de race pure et commerciaux lors de l'achat de sujets reproducteurs. Ce document est remis gratuitement à toutes les personnes ayant participé à la Formation génétique conformation 2008. Les conseillers OVIPRO assureront la distribution en région. Si vous n'avez pas reçu votre grille, n'hésitez pas à communiquer avec Martine Jean au CEPOQ (418-856-1200 # 225). Les producteurs n'ayant pas participé à la formation peuvent communiquer avec le CEPOQ afin de se procurer ce document. Des frais seront appliqués pour le document et l'envoi postal.

Enfin arrivées – Les roulettes de régie photopériode!

Avis à tous les producteurs utilisant la photopériode et l'un des calendriers de productivité « AAC type CC4 »! **Un outil indispensable est désormais à votre portée!** Des canevas spécialement adaptés à vos cadrans de régie sont disponibles depuis le 1^{er} avril 2009! Ces roulettes de régie photopériodique indiquent clairement toutes les étapes essentielles à l'obtention des performances de production souhaitées. *Communiquer avec le CEPOQ afin de passer votre commande et de connaître les tarifs.*

Communiquez avec Martine Jean au CEPOQ au (418) 856-1200 #225.

Une Journée technique CEPOQ ... à ne pas manquer

Le samedi 16 mai 2009, à La Pocatière

Sur l'ancien site du Centre d'insémination Ovine du Québec

Sortie 439 de l'autoroute 20

LES POINTS CULMINANTS DE LA JOURNÉE

Vente de sujets reproducteurs de race Dorset du troupeau du CEPOQ

Conférences techniques et pratiques

Méchoui à l'agneau **GRATUIT** pour **TOUS** les participants et soirée dansante

HORAIRE DE LA JOURNÉE

10h30 Réunion générale annuelle du CEPOQ

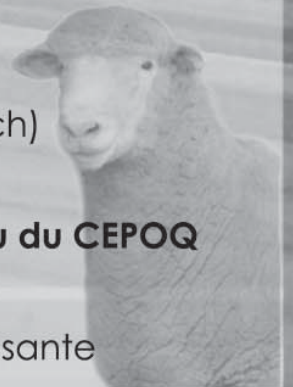
12h00 Dîner sur place (cantine à vos frais ou apportez votre lunch)

13h30 2 conférences techniques (santé ovine et alimentation)

15h30 **ENCAN - Vente de sujets de race pure Dorset du troupeau du CEPOQ**

17h00 Pause et cocktail

18h00 **MÉCHOUI GRATUIT** pour tous les participants et soirée dansante



Le catalogue de vente des sujets reproducteurs sera en ligne sur le site Internet du CEPOQ et ce, à partir du 17 avril 2009. Ce catalogue contiendra les certificats de performances ainsi que la photo de chaque sujet. Consultez la page d'accueil de notre site Internet pour télécharger le catalogue (www.cepoq.com).

INSCRIVEZ-VOUS AVANT LE 8 MAI 2009

Par téléphone : 418 - 856 - 1200 #225

Par courriel : martine.jean@cepoq.com

Vous désirez rester sur place après la soirée? Voici quelques endroits d'hébergement près du site de l'activité :

Motel Le Pocatois	418 856-1688
Auberge Cap Martin	418-856-4450
Motel L'Escale	418-852-3030

Déclaration de ventes directes au consommateur : rappel important

Avec l'entrée en vigueur du nouveau mode de compensation de l'assurance-stabilisation basé sur les kilogrammes vendus de viande (à raison de 33 % en 2009, 67 % en 2010 et 100 % en 2011), compléter et faire parvenir à la Fédération le formulaire « *Registre des ventes directes au consommateur (P-6)* » sera de plus en plus important pour

les producteurs faisant ce type de mise en marché. En effet, **ce formulaire, le seul désormais valide**, permet d'inscrire le numéro des boucles ATQ des agneaux lourds vendus. Or, en l'absence de ces numéros de boucles, il pourrait être impossible de faire le lien entre ATQ et la Financière agricole pour rendre éligibles ces agneaux aux compensations

de l'assurance-stabilisation. Vous pouvez vous le procurer sur le site de l'Agence ou en téléphonant à la Fédération. ■

CALENDRIER avril à juillet 2009 Agence de vente des agneaux lourds

Le **mardi** est la limite pour le producteur d'annoncer à la FPAMQ le nombre d'agneaux lourds qu'il désire mettre en marché la semaine suivante. | Le **vendredi** est la journée de réception de la confirmation de la livraison. *

AVRIL									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
6	4	13				1	2	3	4
7	5	14	5	6	7	8	9	10	11
7	5	15	12	13	14	15	16	17	18
8	5	16	19	20	21	22	23	24	25
8	6	17	26	27	28	29	30		

MAI									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
8	6	17						1	2
9	6	18	3	4	5	6	7	8	9
9	6	19	10	11	12	13	14	15	16
10	7	20	17	18	19	20	21	22	23
10	7	21	24	25	26	27	28	29	30
11	7	22	31						

JUIN									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
11	7	22		1	2	3	4	5	6
11	8	23	7	8	9	10	11	12	13
12	8	24	14	15	16	17	18	19	20
12	8	25	21	22	23	24	25	26	27
13	9	26	28	29	30				

JUILLET									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
13	9	26				1	2	3	4
13	9	27	5	6	7	8	9	10	11
14	9	28	12	13	14	15	16	17	18
14	10	29	19	20	21	22	23	24	25
15	10	30	26	27	28	29	30	31	

LÉGENDE : SEM : numéro de la semaine | P2 : période de deux semaines | P3 : période de trois semaines

* Les journées fériées peuvent faire décaler les dates prévues.

En tête avec L'ÉQUIPE DE RÊVE La Coop!

Votre expert-conseil La Coop peut vous aider à choisir les meilleures options avec :

OPTI-OVIN

Logiciel technico-économique

Contactez un expert-conseil La Coop lié à votre réussite



Modifications au programme ASRA PRODUIT AGNEAUX 2009



VOTRE DOSSIER EST-IL À JOUR CHEZ ATQ ?

La Financière agricole du Québec (FADQ) a procédé cette année à la mise en place de modifications à son programme ASRA, au niveau du produit *Agneaux*. Ainsi, en plus des femelles reproductrices que vous possédez, leurs agneaux seront considérés dans votre volume assurable au moment de leur vente. Autre modification importante, depuis le 1^{er} janvier 2009, ce sont les données de l'identification permanente contenues dans votre dossier ATQ qui serviront à déterminer votre volume assurable à la FADQ.

Afin de vous assurer de recevoir une compensation correspondant à votre production en 2009, **il est de première importance que votre dossier de traçabilité soit à jour chez ATQ**. Les données liées aux naissances, mortalités, ventes et achats doivent donc être transmises **en tout temps** chez ATQ.

Pour tous vos animaux, assurez-vous de transmettre toutes les informations requises chez ATQ :

- le numéro complet de l'identifiant (15 chiffres)
- le sexe
- la date de naissance
- le site de production.

SURVEILLEZ VOTRE COURRIER

Afin d'aider à maintenir votre dossier à jour, un envoi postal vous a été acheminé par ATQ, à la mi-mars. Le but de cet envoi est de vous permettre de **vérifier ou de compléter les informations contenues dans votre dossier chez Agri-Traçabilité Québec (ATQ)**. Cet envoi comprenait les éléments suivants :

- Une **lettre** reprenant les points importants de cette opération d'inventaire ;
- Un **guide explicatif**, qui résume les principales vérifications à faire pour compléter la mise à jour de votre inventaire et fournit des explications sur l'inventaire expédié ;
- Un **inventaire**, qui présente par catégorie, par sexe et par ordre croissant la liste de tous les numéros d'identifiants inscrits à votre dossier chez ATQ, par site de production.

IMPORTANT : pour ceux qui ont un accès à leur dossier via ATQ Direct, vous serez également en mesure d'y consulter l'inventaire que vous avez reçu.

BESOIN D'AIDE OU D'INFORMATION POUR LA MISE À JOUR DE VOTRE DOSSIER ?

Pour toute question relative à cette opération, n'hésitez pas à communiquer avec le service à la clientèle d'Agri-Traçabilité Québec au 1 866-270-4319. Les heures d'ouverture sont de 07h30 à 16h30, du lundi au vendredi.

En tout temps, il est donc de votre responsabilité de :

- ⇒ maintenir à jour votre inventaire, en contactant ATQ;
- ⇒ signaler toute variation de l'inventaire de votre entreprise à la suite de naissances, mortalités, achats ou ventes;
- ⇒ préciser la date de naissance des animaux de votre cheptel, puisque cette information sera nécessaire à l'administration du programme ASRA.





ASRA : Toute une tournée!

Ce fut un plaisir de vous rencontrer chacun dans votre petit coin de pays. C'est dans de pareilles circonstances, qu'on s'aperçoit à quel point notre belle province est grande et accueillante.

D'emblée, je salue votre courage, votre audace d'aller de l'avant tout en sachant que les changements au programme de sécurité du revenu sont majeurs et s'échelonnent sur 3 ans. Lors de la tournée, certaines questions sont restées en suspens, faute de réponses officielles. Votre comité de la Fédération discute avec la Financière pour trouver réponse satisfaisante à toutes ces questions. En attendant, cet article se veut un aide mémoire à l'égard des principaux changements et apporte quelques précisions sur certaines de vos questions.

Premièrement, pour être admissible il faut :

- ⇒ Être propriétaire des femelles reproductrices dont proviennent les agneaux assurables (les agneaux doivent être nés à la ferme).
- ⇒ Minimum de 50 femelles de 240 jours et plus assurables par année.
- ⇒ La date de vente des agneaux doit être incluse entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année d'assurance.
- ⇒ Poids vif minimum des agneaux à la vente : 13,6 kg (30 lb).
- ⇒ Poids vif maximum par agneau retenu par la FADQ pour établir les kilos vendus : 59kg (130 lb).

Le principal changement : le volume assurable et la compensation seront graduellement basés, et complètement dans 3 ans, sur le **nombre de kilos d'agneaux vendus**. Deux méthodes seront utilisées pour établir le poids de vente des agneaux l'une, votre préférée, qui consiste à prendre les poids réels et l'autre qui consiste à une estimation du poids de vente selon une formule établie. La formule est la suivante :

$$\text{Poids estimé} = (\text{Date de vente} - \text{date de naissance}) \times 0,3 \text{ kg/jour} + 4 \text{ kg (poids fixe à la naissance)}$$

Pour la catégorie agneaux de lait et légers, les représentants de la FADQ, lors de la tournée, ont mentionné que leur organisme avait accepté de fonctionner avec les poids réels pour tous les agneaux de lait et légers vendus aux encans du Québec. Dans les autres cas, la FADQ utilisera la méthode du poids estimé.

Concernant la catégorie des agneaux lourds, prenez note que seuls les agneaux lourds vendus par l'intermédiaire de l'Agence de vente ou déclarés à celle-ci seront assurables. La FADQ utilisera le poids réel des agneaux lourds vendus par l'intermédiaire de l'Agence de vente des agneaux lourds. L'Agence verra à transmettre les poids à ATQ. Par ailleurs, un poids estimé sera appliqué sur les agneaux lourds vendus directement aux consommateurs et déclarés à l'Agence de vente.

IMPORTANT : Les agneaux de lait et légers comme les agneaux lourds vendus directement aux consommateurs, mais en **dehors** du réseau d'abattage ne sont pas assurables.

Votre comité poursuit ses démarches afin d'établir avec la FADQ d'autres sources fiables. L'objectif étant que d'ici 2011 un maximum d'agneaux de lait, légers et lourds soient considérés sur la base du poids réel. Plusieurs d'entre vous ont exprimé qu'il serait opportun de voir rapidement avec les abattoirs à ce qu'ils transmettent les poids d'abattage, puisque déjà ils ont l'obligation de transmettre les numéros d'identifiants à ATQ. Concernant les **agnelles et jeunes béliers** de 184 à 365 jours d'âge vendus pour la **reproduction**, un poids fixe de 48,2 kg par tête sera attribué.

Lors de la tournée, la question sur les agnelles de reproduction vendues à un âge inférieur a été soulevée. Si c'est votre situation, sachez que les agnelles vendues à un âge inférieur à 184 jours sont assurables, en autant que la vente se soit faite d'un site de production à un autre site de production. Ces agnelles seront compensées selon la formule du poids estimé. En ce qui a trait au bélier reproducteur, votre comité a demandé à la FADQ de considérer les béliers âgés de 12 à 18 mois dans le volume assurable, en autant que la vente s'effectue d'un site de production à un autre site de production. Votre comité est en attente d'une réponse à cet effet.

Comment sera établi le volume assurable?

Présentement, toutes les ventes doivent être effectuées dans l'année d'assurance, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre. ►►►

Dans le cas des agneaux lourds :

Somme des poids carcasses réels de chaque agneau lourd vendu par l'intermédiaire de l'Agence de vente convertie par la FADQ en poids vif (poids carcasse ÷ 0,465)

+

Somme des poids vifs estimés (selon la formule ci-haut mentionné) par la FADQ de chaque agneau lourd âgé de 109 à 183 jours, vendu aux consommateurs et déclaré à l'Agence de vente

+

Nombre de ventes d'agnelles et jeunes béliers âgés entre 184 et 365 jours déclarées à ATQ x 48,2 kg

+

Nombre de ventes de béliers de 12 à 18 mois x 48,2 kg (en discussion avec la FADQ)

Dans le cas des agneaux de lait et légers vendus :

Poids réel de chaque agneau de lait et léger vendu aux enfants du Québec et transmis par celle-ci à l'ATQ

+

Somme des poids vifs estimés (selon la formule ci-haut mentionnée par la FADQ) des agneaux âgés de 32 à 108 jours dont la date de vente est déclarée à ATQ

Certains ont soulevé la question suivante : *Mais qu'arrivera-t-il dans la situation où un agneau moins performant dépasse 108 jours d'âge?* Normalement, il devrait être commercialisé par l'Agence de vente de l'agneau lourd, car il a l'âge d'un agneau lourd, mais a le poids d'un agneau léger (moins de 80 lb).

Excellente question, cette situation est réelle et il faut y trouver une solution. Votre comité a proposé à la FADQ que dans une telle situation, de limiter le poids estimé à un maximum de 79 lbs, ce qui correspond au poids maximum de la catégorie d'agneau léger. Nous attendons toujours la réponse de la FADQ. L'inverse est aussi vrai, c'est à dire des producteurs qui vendent des agneaux lourds directement aux consommateurs et les déclarent à l'Agence de vente. L'application de la formule peut faire en sorte que l'animal se retrouve à un poids de la catégorie léger (exemple si l'agneau est vendu à 100 jours d'âge).

ATQ – ATQ – ATQ

Retenez bien le nom de cet organisme ATQ (Agri-Traçabilité Québec), car la FADQ va utiliser les données d'ATQ comme **unique source d'informations pour établir le volume assurable**. Vous devez donc déclarer à ATQ tous les événements d'entrée et de sortie des animaux, selon les règles et les délais prévus par ATQ. Il est donc essentiel que vous produisiez des données exactes et complètes pour assurer votre pleine couverture d'assurance.


Vos élus ainsi que moi-même avons très bien entendu et pris note de vos inquiétudes à l'égard de la capacité d'ATQ à gérer autant de changements et à transmettre un portrait fidèle des transactions que vous effectuerez au cours de l'année. ATQ nous assure qu'elle est fin prête et saura « *livrer la marchandise telle que convenu* ». J'en profite pour passer le message au 25 % d'entre vous qui n'avez toujours pas fait vos déclarations à ATQ. Il est plus que temps pour vous d'agir. N'oubliez pas qu'il s'agit d'une législation mise en place par nos gouvernements (fédéral et provincial) et que vous êtes tenus par ces règlements de poser les boucles d'identifiants dans les délais prescrits ainsi que de transmettre tous les événements d'entrée et de sortie des animaux selon les règles et délais prévus par ATQ. Dans le cas contraire, non seulement vous risquez de ne pas être éligible aux compensations de l'assurance-stabilisation, mais vous êtes également passible de sanction. *Alors, retrouvez vos manches et agissez!*

Il est important que vous conserviez vos pièces justificatives, telles que vos déclarations à ATQ ainsi que les pièces justificatives des transactions d'animaux. Vous aurez ainsi tout en main, s'il vous arrivait d'avoir la visite d'un contrôleur ou des « écarts » entre vos déclarations à ATQ et votre dossier à la FADQ.

Face à autant de changements que dois-je faire?

Le premier geste que vous devez poser est de vous assurer que **votre dossier est à jour à ATQ**. Pour les autres gestes, la prudence s'impose. Je vous rappelle que :

- La meilleure décision est celle que vous prenez en tant que gestionnaire selon le type d'entreprise que vous avez;
- Soyez prudent. Prendre une décision en fonction de l'ASRA n'est pas nécessairement la meilleure des décisions pour votre entreprise. D'autant plus, que pour l'année 2009 un taux identique tant pour la compensation que la cotisation sera appliqué. Ce ne sera pas nécessairement le cas pour l'année 2010, car il est impératif de préserver les marchés d'agneaux de lait, légers et lourds et l'ASRA ne doit pas faire en sorte d'en prioriser un plus que l'autre. Donc, beaucoup de travail reste à accomplir en 2009 afin de s'en assurer pour les années futures alors que le paiement sera basé uniquement sur les kilogrammes produits;
- Le taux d'agnelage/brebis ainsi que le nombre d'agneau réchappé par brebis sont garants de la rentabilité de l'entreprise bien avant le pourcentage d'agneau de lait, légers et lourds produits. L'analyse fait par le Centre d'expertise sur les coûts de production en fait la démonstration (disponible au www.cecpa.qc.ca).

En terminant, n'oubliez pas que plusieurs organismes sont là pour vous aider : Services-conseils, Clubs d'encadrement technique (OVIPRO), journée technique, MAPAQ, votre syndicat, votre Fédération et ATQ (location de lecteur, logiciel, service technique). 



Un logiciel de gestion informatique

pour la production ovine... mais à quel prix ???

En septembre 2008, s'amorçaient des discussions avec la FPAMQ pour que le CEPOQ prenne en charge le suivi du logiciel PROVIN. Lors de la dernière Assemblée générale de la Fédération, une résolution fut adoptée en ce sens. Celle-ci laissait la marge de manœuvre nécessaire au CEPOQ pour remplir ce nouveau mandat de développement d'un logiciel de gestion d'élevage informatisé.

Le Conseil d'administration du CEPOQ a donc répondu positivement à la décision de son partenaire, la FPAMQ, et a transmis des directives très claires à l'équipe du centre d'expertise quant aux résultats attendus : un progiciel convivial, facile d'utilisation, d'une grande transparence entre les programmes de traçabilité et de génétique existants, et complet pour les conseillers de première ligne « *Ovipro* ».

L'équipe du CEPOQ a entrepris, à la mi-novembre 2008, une évaluation du logiciel PROVIN actuel avec des spécialistes en ce domaine (CDPQ et une firme privée). Il était important, avant toute chose, de connaître les fonctionnalités de ce logiciel ainsi que ses possibilités de développement. Le rapport des experts fut alors comme une douche froide : le logiciel est peu convivial, aucun développement n'est possible, les fonctionnalités sont très difficiles à utiliser, etc.

À la lumière des informations découlant de notre analyse, et parallèlement aux attentes perçues, le CEPOQ a commencé, depuis le début de l'année 2009, la mise en place d'un processus de développement d'un nouveau progiciel, laissant ainsi de côté PROVIN.

Nous désirons nous doter d'un système qui agira comme un « *guide de régie* » pour le producteur, un outil de travail indispensable pour le conseiller technique Ovipro... bref un système qui deviendra une référence en matière d'information entourant l'inventaire des sujets d'une bergerie (les caractéristiques de chaque

sujet, son historique, ses statistiques, etc.). Le but ultime visé sera l'utilisation d'un outil extrêmement flexible en termes de gestion et d'utilisation, et pourvu d'une grande simplicité d'utilisation pour l'ensemble des producteurs ovins. Nous identifions ici quelques prémisses de base qui guideront la mise sur pied du nouveau progiciel :

- ↳ **Convivialité** : son utilisation doit être la plus simple possible pour le producteur;
- ↳ **Mobilité** : la cueillette de données brutes pour chaque sujet doit idéalement se faire sur place à la bergerie, le plus efficacement possible et de manière adaptée à la situation (agnelage, pesée, disposition, création/gestion des groupes d'animaux, etc.);
- ↳ **Valeur ajoutée** : le système doit fournir un maximum d'informations au producteur sur ses sujets, de façon à orienter les actions à poser et lui permettre en bout de ligne d'augmenter la rentabilité de son entreprise;
- ↳ **Saisie unique de l'information** : éliminer la double saisie d'informations, notamment en optimisant les liens avec les entités ou systèmes externes (ATQ, GenOvis, FADQ, SCEA, etc.) et en bénéficiant des données existantes;
- ↳ **Exploitation des données** : permettre l'exportation des données disponibles sous différentes formes (affichage à l'écran, rapports pré-formatés, exportations provenant de bâtons de lecture et Pocket PC ou PDA, acquis par les producteurs

et utilisateurs actuels). Permettre à l'utilisateur de définir lui-même ses modèles de collecte de données et choisir sur quelle plateforme mobile il souhaite réaliser cette collecte;

- ↳ **Sécurité de l'information** : assurer la confidentialité des données de chaque producteur et le partage des données avec son conseiller technique dans un contexte sécurisé.

Notre démarche implique 3 étapes nécessaires à la réalisation du nouveau progiciel : 1) vérification des logiciels de régie existants et leur complémentarité possible (actuellement en cours), 2) si aucun logiciel existant ne s'avère d'intérêt, précision de l'architecture informatique du progiciel (même principe que lorsqu'on construit une maison... il faut un plan bien détaillé), 3) programmation du logiciel. Un comité formé d'experts et de producteurs validera les différentes étapes d'avancement du projet. Réalistement, on peut penser que cet outil ne serait prêt qu'en 2010.

Entre temps, nous avons requis les services de M. Martin Rousseau pour **offrir du soutien technique aux producteurs utilisateurs actuels de PROVIN et du PDA** (service. provin@globetrotter.net). Finalement, le CEPOQ n'accueillera aucun nouveau producteur désireux d'installer PROVIN et ne fera aucune promotion de ce dernier. Au fil de l'avancement du projet, des informations additionnelles paraîtront dans l'Ovin Québec. ▲

La génétique pour prévenir la tremblante du mouton : LE CHOIX D'UN BÉLIER GÉNOTYPÉ



La tremblante du mouton est une maladie mortelle qui s'attaque au système nerveux central des moutons et des chèvres. La tremblante est associée à la présence d'une protéine anormale appelée prion. Il n'existe pour le moment aucun traitement ni vaccin contre cette maladie.

Depuis les années '60, les chercheurs ont noté que certaines « familles de moutons » étaient plus atteintes de la tremblante que d'autres. Ce phénomène est maintenant expliqué par la sensibilité génétique à la tremblante du mouton.

Des acides aminés localisés à des sites précis des gènes des moutons influencent la sensibilité ou résistance à la tremblante. Ces acides aminés sont représentés par des lettres : soit Q pour glutamine et souvent pour histidine, R pour arginine, V pour valine et A pour alanine et les sites sont: 136, 154 et 171. Les moutons transmettent à leurs descendants leurs gènes, rendant certaines lignées plus sensibles ou plus résistantes à la tremblante.

La grande majorité des cas de tremblante ont été observés chez des moutons QQ (171) alors que la présence de RR (171) rend la protéine résistante au changement structural associé au type de tremblante présente en Amérique du Nord. La présence de V (136) liée à Q (171) peut aussi donner une susceptibilité à la tremblante. Au Canada, 93 % des cas de tremblante génotypés étaient de génotype ARQ/ARQ.

Les agneaux reçoivent la moitié du code génétique du bélier et la moitié de la brebis. Le génotype des mâles reproducteurs influence donc grandement la sensibilité à la tremblante des agnelles de reproduction du troupeau.

Dès la première génération, un mâle homozygote RR (171) ou ARR/ARR (136-171) aura transmis un gène R (171) à chaque agnelle de sa descendance d'où l'importance de bien choisir le bélier selon son génotype.

Le génotype des béliers à privilégier pour la prévention de la tremblante dans un troupeau est le RR (171). Au deuxième rang le génotype AA/QR ou A-Q/AR (136-171) ; il présente une très faible sensibilité, cependant il a l'inconvénient de transmettre le gène Q à la moitié des agnelles. Les génotypes QQ (171) et A-V/Q-R (136-171) sont à éviter chez les béliers de reproduction.

De plus, le génotype du foetus influence la migration et l'accumulation du prion anormal dans le placenta d'une brebis infectée de tremblante. Chez une brebis

Tableau II : Introduction d'un bélier RR (171) dans un élevage QQ (171), dès la première génération, tous les agneaux sont QR (171).

Génotype		Brebis QQ (171)	
		Q	Q
Bélier RR (171)	R	QR	QR
	R	QR	QR

QQ (171) infectée de tremblante et porteuse d'un foetus QQ (171), une grande quantité du prion anormal s'accumulera et sera excrété durant l'agnelage ou l'avortement : ce qui contamine beaucoup l'environnement des agneaux et des brebis. Par contre, lors de la gestation d'un foetus de génotype QR (171) ou RR (171), le prion anormal ne s'accumule pas de manière significative dans le placenta et le liquide amniotique. Cela signifie que l'emploi d'un bélier RR (171) peut prévenir l'excrétion du prion anormal lors de l'agnelage et ce, même si des brebis sont infectées de tremblante.

Il est important de noter que les moutons de génotype QQ seront affectés par la tremblante que si le milieu est contaminé.

Le programme actuel d'éradication de la tremblante dans les lieux infectés de tremblante exige l'ordonnance à l'abattage des ovins de génotype QQ et dans certains cas des ovins de génotype A-V/Q-R (avec indemnisation). C'est pourquoi, en plus de la sélection pour le gène RR au site 171, il est important de rechercher la présence du gène A au site 136.

En utilisant des béliers RR (171) ou ARR/ARR, on peut réduire au minimum la propagation de la tremblante et augmenter rapidement la protection du cheptel ovin contre la tremblante. ■

Tableau I : Sensibilité à la tremblante selon le génotype et les différentes façons de présenter les génotypes. Le site 154 n'est pas indiqué parce qu'il ne présente pas une grande importance en Amérique du Nord.

Sensibilité à la tremblante	Génotypes		
	136-171 / 136-171	136 136 / 171 171	171 171
Négligeable	A-R / A-R ou A(R)R/A(R)R	AA / RR	RR
Très faible	A - Q / A - R	AA / QR	
Intermédiaire	V - Q / A - R	VA / QR	
Élevée	A - Q / A - Q	AA / QQ	QQ
	V - Q / A - Q	VA / QQ	
	V - Q / V - Q	AA / QQ	

Grossir le troupeau ou améliorer la performance, quel choix s'impose ?

Jean-Pierre Lachapelle, agr.
agent de recherche et
Francis Goulet, agr., agent de recherche
et de planification socio-économique
Centre d'études sur les coûts de production
en agriculture (CECPA)



Suite à l'étude de coût de production 2006 réalisée en 2007, le CECPA a produit l'Analyse comparative des entreprises ovines, publiée en fin d'année 2008 et accessible via notre site Internet : www.cecpa.qc.ca
Cette étude nous démontre que le nombre d'agnelages par brebis par an est le critère le plus important pour expliquer l'écart de résultats entre les entreprises.

Subséquentement à plusieurs rencontres avec des propriétaires d'entreprises ovines et des questions qui nous ont été formulées, nous vous proposons d'explorer cette question stratégique : « *Pour une entreprise qui n'a pas atteint son plein potentiel d'agnelages par brebis, est-il intéressant d'augmenter la taille du troupeau ?* »

Pour constituer un budget partiel, nous avons utilisé les données de l'enquête de coût de production 2006 ; nous ne considérerons **que** les postes qui varient en fonction de la taille.

L'entreprise observée compte initialement 420 brebis, réchappe 1,25 agneau par brebis, par an, et en vend 1,04 (0,9 agnelage par brebis par an et 1,72 agneau né par portée).

Pour cette entreprise, nous allons examiner les conséquences **d'une augmentation de 100 brebis** (+ 4 béliers) comparativement à l'impact d'une augmentation du nombre d'agnelages par brebis de 0,9 à 1,14, faisant passer le nombre d'agneaux réchappés par brebis de 1,25 à 1,58.

Hypothèses :

1. Les besoins supplémentaires en foin seront comblés par un achat au prix de 85 \$ la tonne (selon références économiques du CRAAQ¹);
2. L'entreprise dispose déjà des bâtiments requis pour loger les nouvelles venues et leurs agneaux ;
3. Les 100 brebis achetées (et 4 béliers) pour un coût de 22 000 \$ sont financés sur 10 ans au taux de 8 %. Les intérêts s'élèvent en moyenne à 1 000 \$ par an et le versement de capital sera en moyenne de 2 200 \$ par an ;
4. Le potentiel productif des brebis présentes dans le troupeau n'est pas

à son optimum ; celles-ci ne sont pas soumises à des contraintes permanentes ou incontrôlables ;

5. Les brebis achetées obtiennent les mêmes performances que les brebis déjà présentes.



A. Impact de l'addition de 100 brebis

	\$ par brebis supplémentaire	\$ pour 100 brebis
Produits supplémentaires		
Ventes d'agneaux	125,76	12 576
ASRA net ovins	83,64	8 364
Réformes et laine	6,86	686
Autres revenus	10,03	1 003
Produits supplémentaires	226,29	22 629
Charges supplémentaires		
Aliments achetés (sauf foin)	45,52	4 552
Achats de foin (811 kg par brebis et sa suite, à 85 \$ / TM)	68,94	6 894
Santé et régie	9,92	992
Remplacement de reproducteurs : 3 agnelles, 1 bélier	11,75	1 175
Charges machinerie (variables tels nettoyage, fumier etc.) Augmentation partielle estimée	5,00	500
Assurances, électricité, transport etc. Augmentation partielle estimée	6,00	600
Frais financiers court terme	8,18	818
Intérêts financement brebis	10,00	1 000
Charges supplémentaires	165,31	16 531
Marge supplémentaire (avant travail)	60,98	6 098
En trésorerie : remboursement de capital sur emprunt brebis	22,00	2 200
Excédent de trésorerie généré (avant travail)	38,98/brebis	3 898

En considérant l'augmentation des charges variables et l'augmentation partielle des charges fixes, ainsi que le coût de l'investissement supplémentaire, on constate une augmentation d'environ 6 000 \$ de la marge et de 3 898 \$ de la trésorerie. Pour ce faire, il faut toutefois disposer de l'espace bâtiment requis. S'il fallait ajouter fallait ajouter une bergerie supplémentaire au coût estimatif de 40 000 \$, les remboursements d'emprunts augmenteraient entre 4 000 \$ et 5 000 \$ par année, créant un impact négatif (déficit) sur la trésorerie.

B. Impact de l'augmentation du nombre d'agnelages par brebis par an

Cette hypothèse d'une augmentation du nombre d'agnelages par brebis, par an à 1,14 au lieu de 0,9, entraîne une augmentation de 139 agneaux de marché supplémentaires, répartis en 63 agneaux lourds et 76 agneaux de lait et légers. En voici les conséquences économiques :

	\$ par unité ²	\$ pour 139 agneaux ³
Produits supplémentaires		
Ventes de 139 agneaux supplémentaires	125,76	17 480
Charges supplémentaires		
Concentrés agneaux lourds 63 têtes	34,47	2 172
Concentrés agneaux lait et légers 76 têtes	6,64	505
Augmentation du coût d'alimentation des 420 brebis	2,00 \$ par brebis	840
Foin supplémentaire pour les agneaux, 4 tonnes	85,00	340
Vétérinaire et médicaments	1,30 \$ par brebis	546
Divers (techniques d'induction des chaleurs, consultations, programmes d'amélioration etc.)		2000
Charges supplémentaires		6 403
Marge supplémentaire (avant travail)		11 077

² Tous les chiffres proviennent de l'Étude de coût de production 2006.

³ D'après le budget du CRAAQ, décembre 2008.

L'hypothèse de l'augmentation de la productivité des brebis améliore la marge de plus de 11 000 \$ tout en requérant peu d'investissements supplémentaires. Cette marge est d'environ 5 000 \$ supérieure à celle générée par l'augmentation du troupeau. Ce constat sera d'autant plus vrai lorsque la mesure des valeurs assurables de l'ASRA sera basée sur les kilogrammes de gain produit.

Temps de travail

Dans l'étude de coût de production 2006, le temps de travail « bergerie » était pratiquement identique (9,20 heures par brebis pour le groupe de tête vs 9,17 heures pour le groupe de fin), même si le groupe de tête produit 43 % plus d'agneaux de marché. On peut donc penser que l'hypothèse A (augmentation de 100 brebis) exigerait beaucoup plus de travail que l'hypothèse B (intensification de la production).

Conclusion

Pour les entreprises n'ayant pas atteint le plein potentiel de productivité de leur troupeau, comme celles que nous vous avons présentées ici, l'impact financier positif d'une amélioration du nombre d'agnelages est beaucoup plus important que celui obtenu par une augmentation de la taille du cheptel. En fait, plus on part de loin, plus les gains sont faciles à réaliser, alors que si on est déjà performant, l'effort devra être beaucoup plus important pour voir les résultats s'améliorer.

Lorsqu'on envisage d'augmenter la taille du troupeau, plusieurs questions devront aussi être prises en compte :

- ☞ *Les brebis disponibles sur le marché viendront-elles améliorer mon troupeau ?*
- ☞ *Pourrais-je trouver du foin de bonne qualité sur le marché ?*
- ☞ *Quel sera l'impact d'un accroissement du temps de travail ?*
- ☞ *Le financement sera-t-il au rendez-vous ?*
- ☞ *Comment vais-je régler la question de l'espace requis pour les brebis supplémentaires et leurs agneaux ? ■*



GUIDE GÉNÉTIQUE, RACE PURE et BONNES PRATIQUES des membres de la SEMRPQ



Ce guide ce veut une source d'informations pour les producteurs commerciaux et les éleveurs de race pure et un code de bonne conduite pour les membres de la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec pour la sélection et lors de la vente de moutons reproducteurs de race pure.

ÉVALUATION GÉNÉTIQUE :

Les moutons de race pure devraient être évalués au programme d'évaluation génétique **GENOVIS** afin de connaître leur potentiel génétique. Les listes de béliers élites et améliorateurs sont disponibles au www.genovis.ca.

CONFORMATION :

Les sujets reproducteurs offerts en vente devraient rencontrer les standards de conformation minimale tel que décrit dans le document « Grille d'évaluation des sujets reproducteurs » de la formation en génétique et conformation de la SEMRPQ et du CEPOQ. Contacter le CEPOQ pour obtenir ce document.

ÂGE DE LA VENTE :

L'âge minimal de la vente de sujets de remplacement devrait être :

Femelle : 6 à 8 mois d'âge

Mâle : 8 à 10 mois d'âge

CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT :

Le vendeur d'un mouton de race pure **doit fournir le certificat d'enregistrement** à l'acheteur et ce, à ses frais tel que requis par la Loi sur la généalogie des animaux.

- Ce transfert doit être fait dans un délai maximal de 6 mois.
- Les exigences de la loi ne sont pas respectées lorsque le vendeur fournit un transfert signé à l'acheteur ou à un agent.

GARANTIES LORS DE LA VENTE :

- Le vendeur garantit les droits et les titres de l'animal vendu.
- Tous les animaux sont garantis pour l'élevage si les soins sont appropriés.

Mâles :

- Tous les béliers sont considérés reproducteurs vers l'âge de huit (8) mois et sont aptes à saillir des brebis. Il faut toutefois qu'ils soient maintenus en condition satisfaisante de reproducteur par l'acheteur. Advenant qu'un bélier ne remplisse pas les exigences, l'acheteur a le choix de remplacer l'animal par un autre de même valeur et qualité ou de se faire rembourser son achat
- Les jeunes béliers devront être placés avec approximativement vingt-cinq (25) brebis la première année et s'ils sont encore en croissance, ils devront recevoir du grain ainsi qu'un bon pâturage ou un foin de bonne qualité. Ne pas faire trop travailler les jeunes béliers.

Femelles :

- Les brebis de tout âge, même si elles sont marquées avant la vente, ne sont pas garanties comme étant gestantes ou pouvant produire un agneau vivant.
- Advenant qu'une femelle n'étant pas gestante lors de la vente et qu'elle ne le deviendrait pas lors de la prochaine saison d'accouplement, l'acheteur a le droit de faire une réclamation par écrit au vendeur dans les six mois suivant la vente. Le règlement devra être le remplacement de l'animal par une autre brebis de même valeur et de la même qualité ou par le remboursement du prix de la vente moins 15 %. Aucun faux frais comme la nourriture, les soins, etc. ne devront être facturés lors du règlement. Les frais de transport des animaux retournés au vendeur ou à l'acheteur sont au frais de l'expéditeur.



POUR OBTENIR LA LISTE DES MEMBRES DE LA SEMRPQ ET DE MOUTONS À VENDRE

www.agneaudeauquebec.com/semrp ♦ semrpq@cepoq.com ♦ Tél : (418) 856-1200 poste 1



PRÉSENTATION DE LA RACE ROMANOV



Originaire de la Vallée du fleuve Volga au nord-ouest de Moscou, le Romanov est un mouton à ossature fine, de taille moyenne, reconnu pour sa prolificité remarquable. Le record de la race est de neuf agneaux vivants et en santé nés d'une seule brebis. D'abord exportée en France au cours des années 1970, la race est arrivée au Canada en 1890 dans le cadre d'un programme de recherche à Lennoxville au Québec. La race a été rendue disponible à l'industrie canadienne en 1986. Le Romanov est extrêmement robuste, a une bonne croissance jusqu'à 30 kg et produit une carcasse très maigre. À cause de sa fertilité et de sa vigueur, la génétique du Romanov est utilisée dans la production d'agnelles de remplacement dans beaucoup de systèmes de production intensifs. Le Romanov se croise très bien avec la plupart des races pour produire une brebis prolifique, robuste avec d'excellentes caractéristiques maternelles. Les agneaux Romanov démontrent une excellente vigueur hybride.

Apparence générale:

- Mouton de taille moyenne
- Corps long et volumineux
- Haut sur les jambes avec une queue courte
- Poids à la maturité: Béliers 70-80 kg
Brebis 50-70 kg

Tête:

- Longue avec le museau de longueur moyenne et angulaire avec l'arête du nez romain
- La tête des béliers est plus courte et plus large
- Visage et oreilles absentes de laine, couvertes de poils noirs avec taches blanches
- Brebis sans cornes; les mâles peuvent avoir de petites cornes

Cou:

- De longueur moyenne et se joint doucement aux épaules

Épaule:

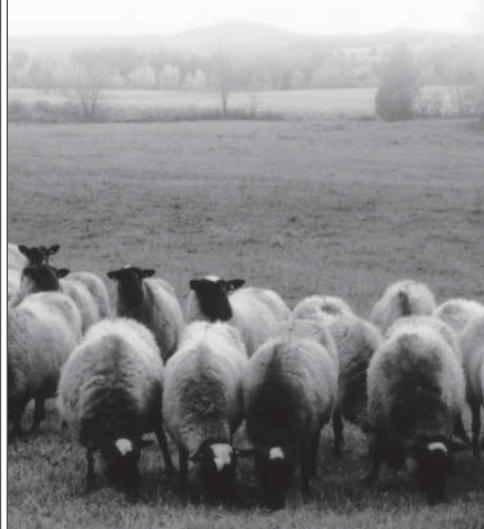
- Soignées avec poitrine lisse

Dos, reins et croupe:

- Dos long avec légère courbe
- Longues côtes et bien définies
- Reins de largeur moyenne, assez musculaire
- Croupe longue et haute

Pieds et jambes:

- Noire à la naissance, grise à la maturité
- Mélange de gros fils noirs et fils blancs déliés
- Les béliers ont une longue crinière de fils noirs ou blancs autour du cou et s'étendant à la poitrine



Source : Société Canadienne des Éleveurs de Moutons

Pour de plus amples informations sur la SEMRPQ veuillez consulter notre site Internet au :
www.agneauduquebec.com/semrp

Ne pas oublier de consulter la section « Moutons à vendre » pour vos besoins en moutons de race pure.



Robie Morel,
Coordonnateur secteur génétique et
chargé de projets au CEPOQ



La PROLIFICITÉ et la RUSTICITÉ... l'affaire de la ROMANOV

La Volga est le plus grand fleuve d'Europe. Situé en Russie, il prend sa source dans les collines de Valdai à 228 mètres d'altitude entre Moscou et Saint-Petersbourg. Cette région a été le théâtre des premiers pas d'un mouton qui a des allures de chèvre. Ce mouton fut nommé « Romanov » en l'honneur de la dynastie qui régna sur la Russie de 1613 à 1917, les derniers tsars de Russie.

Les quatorze brebis et cinq béliers Romanov achetés par le gouvernement fédéral en 1980 ont été les premiers sujets à fouler le sol canadien. Leur prolificité, leur rusticité et leur capacité à se reproduire à l'année étaient, et sont encore, les qualités recherchées chez cette race.

Les qualités bouchères déficientes de la Romanov font que l'objectif premier de cette race est son utilisation en croisement avec une race maternelle dans le but d'obtenir une brebis hybride prolifique (F1). Cette F1 ainsi obtenue s'intègre bien dans un schéma génétique où le but est d'avoir des femelles productives. Effectivement, les brebis provenant de ce croisement ont la capacité de donner en moyenne 2 agneaux vigoureux par agnelage et ces agnelages peuvent être répartis sur une plus grande période de l'année. Le producteur commercial y trouvera son compte en utilisant cette femelle hybride avec un bélier de race terminale.

« La femelle hybride prolifique (F1) est le résultat du croisement de deux races pures, l'une prolifique et l'autre maternelle. Ce type de croisement permet de réunir chez la femelle hybride prolifique (F1) les qualités des deux parents par suite de la complémentarité des deux races et de l'effet d'hétérosis.

L'hétérosis se traduit par une augmentation de la productivité et de la vigueur des sujets issus des croisements par comparaison avec les parents qui sont de race pure. »

Extrait du Guide Production Ovine 2002

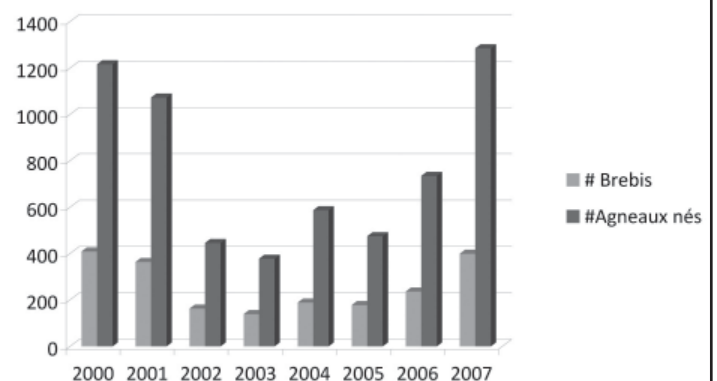
La Romanov fait un retour

Depuis 2005, la Romanov fait un retour en force au Québec (graphique 1). Le cheptel est en progression constante depuis ce temps, après avoir connu des années difficiles au début des années 2000. Durant cette période cette race a presque disparu des troupeaux québécois. Actuellement, le cheptel est revenu au même niveau que

celui observé en 2000, soit environ 400 brebis réparties chez 8 éleveurs ayant déclaré des naissances en 2007 au programme d'évaluation génétique GenOvis.

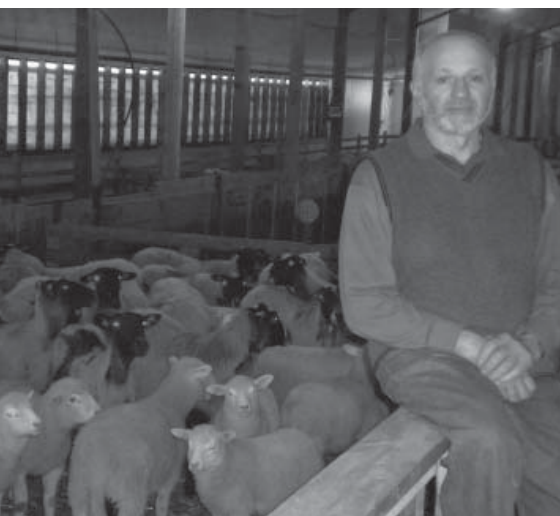
Les performances de la Romanov au programme GenOvis (tableau 1) sont représentatives du potentiel de cette race. La prolificité moyenne se situant entre 2,57 et 3,03 agneaux/agnelage en fait sans contredit la race la plus prolifique évaluée sur le programme GenOvis. La résultante de ceci fait d'elle une des races dont le kilogramme d'agneaux sevrés par année est le plus élevé. Effectivement, avec un poids d'environ 47 kg d'agneaux sevrés par année et ce, depuis les deux dernières années, elle se situe dans le groupe de tête des races évaluées sur GenOvis.

Graphique 1 : Répartition annuelle du nombre de brebis et d'agneaux nés évalués au programme GenOvis.



FERME LAURENS des éleveurs passionnés

Gérard Laurens a débuté sa carrière d'agriculteur en France, son pays d'origine. Après avoir obtenu l'équivalent d'un diplôme professionnel agricole, il s'associe au sein de l'entreprise ovine de son père, tout en possédant sa propre ferme. Il avait cumulé 13 ans d'expérience dans le secteur ovin au moment où il émigre au Québec, en 1985, avec sa conjointe Gisèle. Détentrice d'un diplôme universitaire en science infirmière, les soins aux agneaux deviendront vite sa spécialité!



Monsieur Gérard Laurens

À leur arrivée au Québec, ils s'installent d'abord sur une ferme laitière à Sainte-Eulalie et y demeureront pendant 4 ans. L'amour indéniable des moutons et les perspectives favorables du marché font qu'ils transfèrent en production ovine en 1989. Ils se relocalisent alors à Sainte-Clotilde-de-Horton. C'est un choix qui les amènera à relever plusieurs défis!

Ferme connue et reconnue

Étant des éleveurs très impliqués pour faire connaître la production ovine et son avancement, ils ont organisé 2 journées champêtres, en 1993 et 1997. La dernière a accueilli 1000 visiteurs. De plus, M. Laurens a été administrateur du syndicat ovin de la Mauricie-Bois-Francs pendant 15 ans, soit de 1991 à 2006, et depuis 2006, sa femme Gisèle a pris la relève comme administratrice du même syndicat. D'ailleurs, le milieu ovin a re-

connu leurs efforts et leur implication à deux occasions : la première fois en 1995 alors que la ferme a été reconnue comme Entreprise ovine de la région Mauricie-Bois-Francs, Cœur du Québec puis en 1996 alors qu'elle a été nommée Entreprise ovine de l'année au Québec dans le cadre du Symposium international sur l'industrie ovine.

« Si nous sommes rendus là aujourd'hui, c'est aussi grâce à la complicité de nos deux enfants, Elsa et Frédéric, qui sont une partie prenante de l'entreprise. Par leur participation, ils aident au développement de l'entreprise. Même s'ils sont aux études universitaires, ils nous apportent encore leur soutien ».

Tableau 1 : Performances de la race Romanov au programme d'évaluation génétique GenOvis entre 2000 et 2007.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Nb d'agneaux nés/ agnelage	2.57	2.64	2.63	2.62	3.03	2.62	2.78	2.91
Nb d'agneaux sevrés/ agnelage	2.20	2.11	2.18	2.24	2.39	2.18	2.20	2.33
Nb de kg produits à 50j/brebis/agnelage	37.1	36.1	38.8	41.6	48.7	42	42.7	42.4
Rythme d'agnelage	1.16	1.12	1.04	1.04	1.03	1.02	1.12	1.11
Nb d'agneaux nés/ brebis/année	2.98	2.96	2.74	2.72	3.12	2.67	3.11	3.23
Nb d'agneaux sevrés/ brebis/année	2.55	2.36	2.27	2.33	2.46	2.22	2.46	2.59
Nb de kg produits à 50j/brebis/année	43.1	40.4	40.4	43.2	50.2	42.8	47.8	47.1

Pourquoi la Romanov ?

Actuellement, le troupeau est composé de 500 brebis dont 170 Romanov et 330 F1. Les brebis Romanov sont à la base du croisement F1. Elles sont accouplées avec un bélier Dorset ou Lacaune. Cette brebis F1 est, selon nos éleveurs, « remarquable pour produire de l'agneau lourd lorsqu'elle est utilisée avec un bélier Suffolk. La Romanov et la brebis F1 prolifère augmentent grandement la productivité du troupeau et son intensité d'élevage et ça, de façon naturelle ». Effectivement, à la ferme Laurens, aucune hormone n'est utilisée lors des accouplements en contre-saison. L'effet bélier combiné à un bon flushing ►►►



alimentaire est la technique préconisée durant cette période.

Par contre, la brebis Romanov n'est pas arrivée dès les débuts de l'entreprise. Ils ont commencé avec la race Romanov par l'achat d'un bélier dans le but de faire leur propre F1. « Pour en vivre convenablement, nous nous sommes aperçu qu'il nous fallait augmenter la prolificité et le désaisonnement. D'ailleurs, la rentabilité économique a été remarquable ». Suite à ce constat et à la demande grandissante en brebis F1, M. Laurens a effectué en 1994 un voyage en Alberta pour acheter 50 agnelles et 50 brebis Romanov. Aujourd'hui, les brebis Romanov servent principalement à générer des femelles hybrides prolifiques pour le remplacement du troupeau mais aussi pour la vente. Selon Gisèle, « Gérard est un berger dans l'âme. Il aime produire et élever des beaux sujets pour lui et les autres producteurs ».

Un mode d'élevage qui respecte le bien-être animal

Il est très important pour nos éleveurs que l'environnement dans lequel vivent leurs moutons respecte le bien-être de ceux-ci. Afin de s'en assurer, des gestes

concrets sont posés. Entre autres, les brebis sont au pacage durant l'été « Nous trouvons cela très important pour le bien-être des animaux ». De plus, les conditions d'ambiance, la densité dans les parcs et la gestion efficace de l'alimentation sont trois autres points sur lesquels ils portent une attention particulière afin de respecter des conditions idéales où

chaque animal pourra exprimer son plein potentiel.

Génétique + conformation + santé = AMÉLIORATION

À la ferme Laurens, la sélection des sujets reproducteurs a toujours été faite avec l'aide d'un programme d'évaluation génétique, que se soit le PEG ou GenOvis. Aujourd'hui, l'indice de sélection maternel est la base de référence lorsque l'animal est sélectionné sur papier. Ensuite, la conformation est le point crucial de leur sélection finale. En effet, selon Gisèle

et Gérard, « il faut que les reproducteurs aient un bon indice maternel, une belle conformation générale et, le plus important, une très bonne dentition et une ligne de dos parfaite. Le dernier élément est encore plus important chez la Romanov, car n'oublions pas que celle-ci va porter de 3 à 5 agneaux, d'où l'importance de la ligne de dos. »

La santé du troupeau n'est pas tenue pour compte. Le troupeau est contrôlé pour le Maedi-visna. D'ailleurs, il a un statut Or depuis l'automne 2008.

Il faut relever le défi...

Lorsque l'on pose la question suivante aux propriétaires de la ferme Laurens : « Quel est le défi à relever dans les prochaines années pour la race Romanov? »...

... ils répondent : « Il faut avoir des éleveurs passionnés par cette race et améliorer encore plus la génétique de la Romanov. Parallèlement à ça, il est essentiel d'augmenter le cheptel Romanov de la province pour répondre adéquatement à la demande grandissante de la femelle hybride prolifique. Pour cela, il faudrait avoir un club Romanov au Québec. »

Entreprise	Localité	# Téléphone
Bergerie A.S.Kamadra	Compton, Qc	819-849-3305
Bergerie Christine Pelletier-Proulx	St-Rock-des-Aulnaies, Qc	418-354-8427
Bergerie de l'Estrie	Coaticook, Qc	819-849-3221
Bergerie des Loups	St-Robert, Qc	450-782-2662
Bergerie Marovine	St-Charles sur Richelieu, Qc	450-584-3997
Bergerie Ovigène	Ste-Hénédine, Qc	418-935-3701
Ferme E. et M. Lanctot	Compton, Qc	819-835-5597
Ferme Jacnelle	Beauceville, Qc	418-774-4947
Ferme La Bergère	St-Gabriel de Rimouski, Qc	418-798-8272
Ferme Laurens	Ste-Clothilde, Qc	819-336-3681
Ferme Roydinald	Laverlochère, Qc	819-765-2182
Les Écuries Royales	St-Georges de Windsor, Qc	819-828-1497

Les Bergeries Mimeault



Éleveurs pur-sang Dorset
30 Chemin du Petit Bois
St-Stanislas-de-Kostka, Qc.
J0S 1W0

Marc Mimeault Jr. & Sylvie Emond Prop.
Marc-André, Marie-Michelle, Julien

- 300 brebis pur-sang Dorset
- Statut OR Maedi-Visna
- Troupeau fermé
- Béliers génotypés
- Suivi GénOvis depuis 14 ans
- 36 ans d'expérience en production ovine



**Nous faisons une sélection judicieuse de nos sujets reproducteurs.
La rentabilité de VOTRE entreprise en dépend !**

Disponible en 2009 :

- ✓ Plusieurs lots d'agnelles Pur-Sang Dorset
- ✓ Béliers Pur-Sang Dorset génotypés
- ✓ Agnelles F1 Dorset/Romanov



Pour nous joindre :
450-377-8209
mimeault@rocler.qc.ca

Merci à tout nos clients

Marie-France Bouffard B.Sc. agr. et Christian Beaudry agr.

Agronovie S.E.N.C.

Éleveur ovin de
races pures
**Polypay et
Arcott-Rideau**



Suivi GenOvis
Maedi-visna statut argent
Béliers génotypés

635, rang Beaudry, Granby (Qc) J2G 9H9
450 379-5298 chris.beau@sympatico.ca

Investissez dans votre entreprise, adoptez la race Arcott Rideau



Club Arcott Rideau du Québec



- L'amélioration génétique est une priorité du Club Arcott Rideau et la base de la sélection génétique est le programme GénOvis.
- Le meilleur choix pour ceux qui cherchent une brebis prolifique, maternelle et laitière.
- Des sujets adaptés à nos systèmes de production intensif.

Un choix rentable pour tous!

Le guide, intitulé « Guide des facteurs de succès de l'élevage de races prolifiques : le cas de l'Arcott Rideau », est disponible auprès des membres :

Membres

Agronovie senc	Granby	450 379-5298	chris.beau@sympatico.ca
Bergerie de la Loutre	St-Bruno-de-Guigues	819 728-2566	chantale018@tlb.sympatico.ca
Bergerie des Petits Anges	St-Simon	418 738-3087	guylaine_levesque36@hotmail.com
Bergerie Patriote	St-Ubalde	418 277-9191	bergeriepatriote@globetrotter.net
Domaine des Baliveaux enr.	St-Rémi-De-Tingwick	819 359-2971	didier@ivic.qc.ca
Ferme Agneaux des champs	L'épiphanie	450-588-6904	eric.tammy@videotron.ca
Ferme Amki enr.	Québec	418 842-2637	fermeamki@videotron.ca
Ferme Bela	Bécancour	819 298-3184	jflavigne74@hotmail.com
Ferme Ovimax senc	St-Philippe-de-Néri	418 498-9989	fermeovimax@videotron.ca
Ferme RIDO senc	La Pocatière	418 856-5140	rido@videotron.ca
L'Agnellerie inc	Kamouraska	418 492-3551	lagnellerie@videotron.ca
La Moutonnerie	St-Donat-de-Rimouski	418 739-5876	sheila.eric@globetrotter.net
Les Bergeries du Margot	Bonaventure	418 534-3701	bergeriedumargot@globetrotter.net
Les Moutons de Panurge enr.	Saint-Jean-Port-Joli	418 598-6501	moutonspanurge@hotmail.com

Le SURCONDITIONNEMENT du foin a-t-il un impact sur les performances de croissance des agneaux d'engrais?

Un essai à la ferme, réalisé au CEPOQ à l'automne 2008, avait pour objectif de déterminer l'impact du surconditionnement du foin sur la consommation des agneaux et, par le fait même, leur développement. Au Québec, avec le climat pluvieux, il n'est pas toujours évident de réaliser un fourrage suffisamment sec. Pour contourner cette difficulté, il est possible de surconditionner le foin avec un surconditionneur (macerator en anglais) lors de la fauche. Le surconditionnement du foin est donc un traitement mécanique intense qui consiste à écraser les tiges de la plante afin d'accélérer son séchage (Savoie, 2001). L'utilisation de cet équipement agricole permet de gagner environ une demi-journée de séchage au champ, par rapport à la procédure avec l'équipement conventionnel (Shinners et al., 1988). De plus, le surconditionnement augmenterait la vitesse d'acidification des ensilages (Charmley et al., 1997) et, dans certains cas, l'ingestion et la digestibilité des fourrages (Hintz et al., 1999; Agbossamey et al., 2000).

Protocole expérimental

Pour les besoins de l'essai, 48 agneaux mâles âgés de 96 ± 4 jours et de poids moyen de $31,85 \pm 0,65$ kg ont été répartis entre 2 traitements alimentaires. Les animaux étaient logés en groupes de 3 agneaux par parc. Les agneaux du traitement « foin régulier » (FR) recevaient un foin de mil récolté de manière conventionnelle à volonté alors que ceux du traitement « foin surconditionné » (FSC) recevaient à volonté un foin de mil surconditionné, ces deux fourrages provenant des mêmes champs. La valeur nutritive des deux fourrages est présentée au tableau 1. En plus du fourrage à volonté, les agneaux recevaient 1 kg/tête/jour de moulée commerciale contenant 16% de protéines brutes et avaient accès à de l'eau fraîche à volonté. Les aliments offerts ainsi que les refus ont été pesés sur une base journalière et ce, pendant les 64 jours de l'étude. Ces données ont permis de déterminer la consommation volontaire de matière sèche (CVMS) des animaux.

Les animaux ont été pesés hebdomadairement dès le début des traitements et ce, jusqu'à l'atteinte de leur poids d'abattage, lequel était fixé à 50 kg. Le gain moyen quotidien (GMQ) a ainsi pu être déterminé de même que

la conversion alimentaire. Finalement, la moyenne de l'indice de classification à l'abattoir, le poids carcasse et le rendement carcasse ont été analysés. Toutes les variables ont été analysées statistiquement.

Résultats

Les données de croissance sont présentées au tableau 2. Selon ces données, il apparaît qu'engraisser des agneaux à partir de fourrage conditionné

ou non n'a pas d'influence sur le poids d'abattage, ni même sur la durée de l'engraissement. Ceci se traduit par un gain total et un GMQ semblable entre les agneaux des deux groupes.

Le tableau 3 présente la consommation volontaire de matière sèche ainsi que la conversion alimentaire des agneaux. Ces deux paramètres ne diffèrent pas significativement entre les traitements ($P > 0,10$). Ainsi, les animaux ont

Tableau 1. Valeur nutritive des foin de graminées récoltés de façon conventionnelle ou avec un surconditionneur.

	Foin Régulier	Foin Surconditionné
MS (%)	85,1	87,3
PB (%)	10,8	12,6
EM (Mcal/kg MS)	1,83	1,86
ADF (%)	41,8	41,0
NDF (%)	68,3	67,4

Tableau 2. Données de croissance des agneaux provenant de deux traitements alimentaires.

Paramètres	Traitements ¹		± SEM	Effet traitement
	FR	FSC		
Poids initial (kg)	31,78	31,91	0,88	NS
Poids abattage (kg)	50,57	51,09	0,41	NS
Durée d'engraissement (j) ²	149,78	148,83	1,95	NS
GMQ (g/j)	358	362	9	NS
Gain total (kg)	18,71	19,18	0,59	NS

¹ FR : foin régulier; FSC : foin surconditionné

² Durée d'engraissement entre la naissance et l'abattage

consommé de façon équivalente l'un ou l'autre des foins de l'expérience.

Le tableau 4 présente les caractéristiques relatives à la carcasse des animaux de l'expérimentation. Le poids carcasse, le rendement carcasse ainsi que l'indice de classification de la carcasse ne sont pas influencés par les traitements offerts à ces agneaux pendant la période d'engraissement ($P > 0,10$).

Discussion

Selon une étude, il semblerait qu'un fourrage surconditionné contienne moins de protéines et ait une teneur en fibres ADF supérieure à un fourrage conventionnel (Hong et al., 1998b), ceci étant probablement dû à une perte de feuilles plus importante dans le cas des légumineuses (Savoie et al., 1988). Toutefois, dans le présent essai, la situation inverse est observée alors que le foin surconditionné contient 1,8% de plus de protéines brutes et 0,8% de fibres ADF de moins que le foin régulier. La perte de feuilles lors du surconditionnement de la plante n'était donc probablement pas très importante, ceci possiblement en lien avec le fait qu'il était plutôt constitué de graminées.

Contrairement à ce qui avait été observé par Hong et al. (1988), les agneaux du présent projet n'ont pas eu une CVMS supérieure lorsque nourris avec un fourrage surconditionné. Ceci est toutefois en accord avec les résultats de Petit et al. (1997) chez l'ovin et Suwarno et al. (1997) chez le bovin. De même, contrairement à l'expérience de Charmley et al. (1999) qui avait démontré que la conversion alimentaire était supérieure pour des bouvillons nourris

Tableau 3. CVMS et conversion alimentaire des agneaux provenant de deux traitements alimentaires.

Paramètres	Traitements ¹		± SEM	Effet traitement
	FR	FSC		
CVMS (kg MS/j/agneau)	1,53	1,64	0,04	NS
Conversion alimentaire (g aliment/g de gain)	4,24	4,48	0,15	NS

Tableau 4. Indice de classification, poids carcasse et rendement carcasse.

Paramètres	Traitements ¹		± SEM	Effet traitement
	FR	FSC		
Poids carcasse (kg)	21,82	21,93	0,26	NS
Rendement carcasse (%)	43,16	42,92	0,37	NS
Indice de classification	103	103	0	NS

avec un ensilage surconditionné, la conversion des agneaux de l'expérience était similaire pour les 2 traitements, de même que le GMQ. La digestibilité ruminale du foin surconditionné dans ce cas-ci ne semble donc pas avoir été améliorée, contrairement à ce qu'avaient observé Petit et al. (1994) et Chiquette et al. (1994). Concernant le rendement carcasse, les traitements de la présente expérience n'ont pas influencé ce critère. Petit et al. (1997) avaient également observé un rendement carcasse similaire chez des agneaux ayant été nourris avec un fourrage surconditionné ou régulier. Par ailleurs, la méthode de récolte du fourrage n'a pas eu d'effet sur les indices de classification pour le développement musculaire.

Conclusion

L'objectif de cet essai était de déterminer si le surconditionnement du foin avait un effet sur la consommation et le développement des agneaux. La courbe de croissance des agneaux provenant des deux traitements était similaire,

de même que la prise alimentaire, la conversion alimentaire, le gain moyen quotidien et les caractéristiques de la carcasse. Ainsi, qu'il soit récolté avec un surconditionneur ou un équipement conventionnel, le foin de mil semble avoir la même digestibilité dans les deux cas, résultant en des performances similaires pour les agneaux d'engrais. Étant donné les étés pluvieux québécois, l'utilisation d'un surconditionneur demeure donc une option intéressante pour la récolte des graminées, compte tenu du taux de séchage plus rapide de la plante. À la lumière d'études portant sur le surconditionnement de fourrage de luzerne (Savoie et al., 2001 ; Suwarno et al., 2000), des résultats similaires à ceux obtenus dans le présent essai sur un fourrage de graminées pourraient être attendus. Ainsi, la perte de valeur nutritive, suite à la perte de feuillage, ne serait pas à craindre. ▲

¹ FR : foin régulier; FSC : foin surconditionné
² NS = non significatif, donc aucune différence entre les traitements

Liste des ouvrages cités

Agbassamey, Y.R., Savoie, P., Seoane, J.R., et coll., 2000. *Can. J. Anim. Sci.* 80 : 113-121.
 Charmley, E., Savoie, P., McQueen, R.E., 1997. *Grass Forage Sci.* 52 : 110-121.
 Chiquette, J., Savoie, P., Lirette, A., 1994. *Can. J. Anim. Sci.* 74 : 235-242.
 Hintz, R.W., Koegel, R.G., Kraus, T.J., et coll., 1999. *J. Anim. Sci.* 77 : 187-193.
 Hong, B.J., Broderick, G.A., Koegel, R.G., et coll., 1988a. *J. Dairy Sci.* 71 : 1546-1555.
 Hong, B.J., Broderick, G.A., Panciera, M.T., et coll., 1988b. *J. Dairy Sci.* 71 : 1536-1545.

Petit, H.V., Savoie, P., Tremblay, D., et coll., 1994. *J. Dairy Sci.* 77 : 3043-3050.
 Petit, H.V., Tremblay, G.F., Savoie, P., 1997. *J. Anim. Sci.* 75 : 598-503.
 Savoie, P., 1988. *Can. Agric. Eng.* 30 : 39.
 Savoie, P., 2001. *Can. Biosystems Eng.* 43 : 2.1-2.12.
 Shinnars, K.J., Koegel, R.G., Straub, R.J., 1988. *Appl. Eng. Agric.* 4 : 13.
 Suwarno, K., Wittenberg, M., McCaughey, W.P., 1997. *Proc. 18th Int. Grassland Cong., Winnipeg and Saskatoon, Canada.* pp 9-10.



Léda Villeneuve, M.Sc., agr.

Adjointe à la recherche et conseillère Ovipro, CEPOQ.

En collaboration avec

Hélène Méthot, M.Sc., agr.

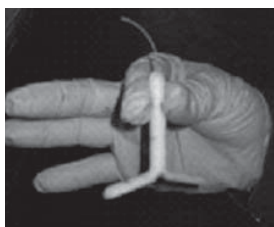
Coordonnatrice des projets de R&D, CEPOQ.



Qu'en est-il du CIDR® ?

Depuis l'automne 2007, l'abandon par Pfizer Canada de la commercialisation des éponges vaginales Veramix® suscite bien des maux de tête aux producteurs ovins qui comptaient sur ces produits pour répartir leurs agnelages sur l'année. Ce problème découle du fait que ce produit était le seul disponible au pays pour le désaisonnement et la synchronisation des ovins. Suite à cette annonce, le CIDR® (controlled internal drug release) produit par Pfizer Australie a été inscrit à la liste des médicaments d'urgence à Santé Canada. Cette situation avait déjà fait l'objet de mises au point lors d'éditions précédentes de l'Ovin Québec. Par ailleurs, rappelons que le CIDR® est un implant vaginal fait de silicone, imprégné de progestérone et utilisé en contre-saison pour induire les chaleurs chez les brebis ou encore pour synchroniser les chaleurs d'un groupe de femelles.

Bien que le CIDR® et les éponges Veramix® avaient déjà fait l'objet de comparaisons dans le cadre de quelques projets de recherche, l'inquiétude entourant la situation et les questions posées ont incité le Centre d'expertise en production ovine du Québec à réaliser un essai simple et rapide. Celui-ci se devait de déterminer si la prolificité et le taux de gestation sont similaires entre les deux produits. De plus, bien que le fabricant du CIDR® ne recommande pas de couper la corde plastique au bout de l'implant, certains éleveurs se questionnaient sur la pertinence de le faire.



Protocole expérimental

L'essai comportait 3 traitements, soit le « Veramix » correspondant au groupe de brebis dont les implants étaient l'éponge Veramix®, le « CIDR®-nc » correspondant au groupe de brebis dont les implants étaient un CIDR® avec la corde plastique non coupée, et finalement, le « CIDR®-c » correspondant au groupe de brebis dont les implants étaient des CIDR® avec la corde coupée. Au printemps 2008, les implants ont été posés pour être retirés 14 jours plus tard. Au moment du retrait, une injection de 500 U.I. de PMSG (Folligon® ou Pregnenol®)

a été faite. Les brebis ont été mises au bélier 48 heures après pour une période de 35 jours. Chaque groupe de saillie a été soigneusement réparti de manière à ce qu'un nombre équivalent de brebis de chaque traitement se retrouve avec chacun des béliers.

Dans un premier temps, afin de vérifier que l'utilisation de l'une ou l'autre des sources de PMSG (Folligon® ou Pregnenol®) avait le même effet, la prolificité ainsi que les poids moyen et total des portées ont été comparés. Par la suite, le taux de gestation, le nombre d'agneaux nés, le

poids moyen et total de la portée ainsi que le pourcentage de saillies sur retour de chaleur pour chacun des trois traitements ont été mesurés. Les analyses statistiques ont par la suite été complétées avec le logiciel SAS (SAS Institute, 2006) afin de vérifier si on pouvait déceler une différence entre les traitements.

Résultats

Les données zootechniques des brebis ayant été injectées soit avec du Folligon 5000 U.I.® ou du Pregnenol 6000® sont présentées au tableau 1.

Tableau 1. Données zootechniques suite à l'utilisation d'une source différente de PMSG.

	Source de PMSG		± SEM*	Différent?
	Folligon®	Pregnenol®		
Taux de gestation (%)	91,18	91,18	—	non
Nombre d'agneaux nés/brebis	2,00	1,75	0,19	non
Poids total de la portée (kg)	9,98	9,57	0,69	non
Poids moyen de la portée (kg)	4,68	5,15	0,26	non

* SEM = indicateur de la dispersion des données individuelles autour de la moyenne du groupe

Qu'importe le produit utilisé comme source de PMSG, le taux de gestation est le même pour les deux groupes avec près de 92% de gestation. Le nombre d'agneaux nés/brebis et les poids total et moyen de la portée sont similaires entre les deux produits.

Les données zootechniques en fonction des divers traitements, soit Veramix®, CIDR®-nc ou CIDR®-n, sont présentées au **tableau 2**.

Pour tous les paramètres évalués, aucune différence n'a été décelée entre les traitements. Une seule brebis sur les 26 du traitement CIDR®-nc a perdu son dispositif mais elle a malgré tout agnelé dans la même période que les autres femelles.

Conclusions

Ainsi, l'utilisation de l'un ou l'autre des modèles d'implants vaginaux conduit aux mêmes résultats. Suite à cet essai, il apparaît donc clairement qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter. Le CIDR® est un outil qui peut être utilisé de la même façon que le Veramix® et les mêmes résultats peuvent être attendus. Ces informations corroborent donc celles de Wheaton et al. (1993) et Ungerfeld et Rubianes (2002) qui n'avaient observé aucune différence quant à l'utilisation du CIDR® ou du Veramix®.

Tableau 2. Données zootechniques en fonction du type d'implant utilisé.


	Traitements			± SEM	Différent ?
	Veramix®	CIDR®-nc	CIDR®-c		
Nombre de brebis	26	26	16		
Taux de gestation (%)	92,31	88,46	93,75	—	non
Taux de saillies sur retour (%)	15,38	19,23	12,50	—	non
Nombre d'agneaux nés/brebis	1,81	1,69	2,06	0,21	non
Poids total de la portée (kg)	9,45	9,67	10,12	0,76	non
Poids moyen de la portée (kg)	5,01	5,15	4,80	0,29	non
Perte d'implant (nb)	0	1	0	—	non

De plus, lorsque le CIDR® est correctement posé, la corde plastique non coupée se rabat sur le bas de la vulve, longe l'intérieur de la cuisse et se confond dans la laine. Elle est donc peu visible et les autres brebis ne sont pas tentées de la tirer. Le désavantage de la corde plastique coupée est que l'extrémité peut être irritante pour les muqueuses vulvaires de la



femelle. Rappelons que l'utilisation des implants vaginaux, peu im-

porte le type, requiert un protocole de pose bien précis et lorsque celui-ci est suivi correctement, les risques de perte sont minimisés.

Une fiche technique portant sur la pose du CIDR® est maintenant disponible au CEPOQ ou sur le site Internet. 

Liste des ouvrages cités

- Ungerfeld, R., Rubianes, E., 2002. Short term primings with different progestogen intravaginal devices (MAP, FGA, CIDR) for eCG-oestrus induction in anestrus ewes. *Small Rum. Res.* 46 : 63-66.
- SAS, 2006. Statistical Analysis System Institute, Inc. Release 9.1.3.
- Wheaton, J.E., Carlson, K.M., Windels, H.F., Johnston, L.J., 1993. CIDR : A new progesterone-releasing intravaginal device for induction of estrus and cycle control in sheep and goats. *Anim. Reprod. Sci.*, 33 : 127-141.

CHANGER POUR MIEUX PRODUIRE...

êtes-vous prêt pour ce tournant ?

Johanne Cameron, agr.,
Coordonnatrice du secteur vulgarisation, CEPOQ



La production ovine... depuis trop longtemps considérée en démarrage ou en émergence, est malheureusement encore perçue, pour plusieurs néophytes, comme une agriculture bucolique où il fait bon vivre, où le travail est limité et aisé. Mais tous les producteurs ovins savent qu'il en est tout autre pour obtenir la rentabilité, mais surtout pour avoir une qualité de vie acceptable! En fait, la production ovine est l'un des domaines de l'agriculture où il est encore facile de démarrer, parfois trop facile de démarrer... mais malheureusement combien facile de s'écrouler. *Pourquoi?* Les raisons sont multiples et même les producteurs les plus aguerris vous diront que les obstacles à surmonter sont nombreux. Chose certaine, même lorsqu'on croit que tout se place et qu'on démarre sur un nouveau départ de bonne production, une nouvelle brique nous tombe sur la tête et c'est le découragement... *Mais qu'est-ce qui cloche? Qu'est-ce qui n'est pas fait correctement pour obtenir cette efficacité tant espérée? Faudra-t-il changer nos façons de faire?*

Un animal saisonnier qu'on sait maintenant mieux contrôler... MAIS...

Animal saisonnier, le mouton ne se reproduirait qu'une seule fois par année si des races plus naturellement désaisonnées ou des systèmes permettant de produire à contre-saison n'avaient pas été développés par des équipes de chercheurs d'ici et du monde entier. Ainsi, depuis quelques années, des programmes de production intensive, tel que les calendriers de régie sous photopériode continue, ont été implantés dans un grand nombre de fermes au Québec. D'autres producteurs ont plutôt opté pour des races ou croisements plus naturellement désaisonnés régis dans divers systèmes de production bien encadrés. Tous ces éléments ont ainsi permis aux producteurs d'affronter plus efficacement les caprices de l'espèce et d'ainsi étaler les naissances durant toute l'année.

MAIS! À produire de façon plus intensive... on joue quelque peu contre-nature! Et c'est alors que la nature cherche à reprendre le dessus pour rééquilibrer les choses! Et depuis quelque temps, le téléphone « rouge » sonne chez conseillers et vétérinaires ... « *mon taux de mortalité a augmenté; des cas de diarrhée étranges sont apparus; l'ambiance est difficile à contrôler dans mon bâtiment; le gain n'est pas celui que j'espérais; j'observe plus de morbidité; les cas de pneumonies ont augmenté; comment bien produire avec des fourrages de pauvres qualité; la*

classification de mes agneaux nuit à mon portefeuille; j'ai délaissé mes champs et mes rendements sont faibles; ... »

En 2009, le CEPOQ vous propose une année d'OUVERTURE au changement... pour mieux produire!

Quel que soit le ou les problèmes rencontrés dans une entreprise, il faut les aborder les uns après les autres et non tous de front... pour ne pas se décourager, mais surtout pour identifier la vraie source de chaque problème. Cette année, nous voulons vous apporter des éléments nouveaux, ou de petits détails anodins qui viseront uniquement à régler ces nouvelles problématiques qui surviennent dans notre production qui est non plus en démarrage, mais en renaissance! ... Et au risque de nous faire dire : « *Ha! Ces fonctionnaires!!!* » ... Eh bien, c'est sans peur que nous vous proposons ces articles, parce que le but premier de notre organisme est votre propre rentabilité ! Ainsi, dans cette édition, nous vous proposerons 4 différents sujets :

↳ **Le nettoyage de la bergerie, le lavage et la désinfection (2 articles).**

La production ovine est l'une des rares productions animales où les femelles produisent des portées multiples en parquet libre, sur litière accumulée. Et depuis toujours, cette façon de faire s'est perpétuée. Mais production intensive rime avec pathogènes... et

ces derniers deviennent alors nos pires ennemis... Connaissez-vous plusieurs productions intensives qui ne lavent ou ne désinfectent pas entre les lots?... Juste un vidage et un peu de paillage et c'est reparti! Qu'en est-il de la désinfection? ... Une notion omise dans notre production? Serait-ce là une piste pour réduire, ou du moins contrôler certaines maladies.

↳ **Le paiement sur la qualité, comment s'améliorer?** Un élément crucial pour poursuivre l'amélioration des carcasses produites au Québec et conserver notre nom sur les marchés... Mais il reste des pas de géant à faire! Il faut avoir l'esprit de gestionnaire pour produire des agneaux lourds de qualité et ce, à moindre coût!

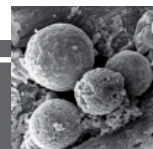
↳ **Les champs, souvent oubliés ou négligés, et les intrants tels que les engrais chimiques augmenteront substantiellement les coûts de production dès ce printemps.** Vos rendements sont faibles? Avez-vous pensé au pH pour mieux produire?

Donc... à produire contre-nature... il faut savoir affronter ses caprices. Et seul le changement de nos façons de produire nous permettra de demeurer efficaces. Alors, êtes-vous prêt pour ce tournant?

LE LAVAGE ET LA DÉSINFECTION...

C'est quoi ça?

Geneviève Lacroix, agr.,
Conseillère Ovipro- CEPOQ



Depuis les modifications apportées par la Financière agricole concernant l'ASRA, les producteurs devront effectuer certains changements dans leurs façons de faire afin d'améliorer la rentabilité de leur entreprise. Ils devront être plus productifs et performants. Pour ce faire, ils devront travailler sur certains paramètres de production dont l'augmentation de la prolificité des brebis et du rythme d'agnelage et diminuer le taux de mortalité chez les agneaux qui varie de 14 à 19% selon les entreprises (Analyse comparative des résultats des coûts des entreprises ovines suite à l'étude de coût de production 2006).

En ayant un système de production plus intensif avec des agnelages accélérés, on retrouve de plus en plus une spécialisation des bâtiments et des aires de services avec, parallèlement, une augmentation de prolifération d'agents pathogènes. Ces derniers se développent et se multiplient partout et plus particulièrement dans les endroits devenus spécialisés (cases d'agnelage ou parcs d'agneaux). Il devient donc essentiel d'effectuer certains changements dans notre façon de procéder et il est temps de s'informer sur le nettoyage et la désinfection de bergerie. Ceux-ci diminueront le développement des agents pathogènes tout en limitant l'apparition de maladies. Un bon programme de biosécurité efficace est le seul moyen de compléter le triangle de contrôle des maladies : vaccination-médication-biosécurité.

Un programme adapté de **Biosécurité** procure plusieurs avantages :

- Prévenir l'entrée de contaminants dans le troupeau;
- Maintenir le taux de microbisme à son minimum;
- Prévenir la maladie ou contrôler son développement;
- Améliorer le rendement et réduire la mortalité de l'entreprise.

NETTOYAGE

Premièrement, il faut enlever toute matière organique (i.e. le fumier) du bâtiment et ensuite bien nettoyer les lieux et tous les équipements amovibles. Le nettoyage implique l'élimination de toute matière organique à l'aide d'un

détergent de calibre industriel. L'utilisation d'un détergent est obligatoire avant la désinfection car pour qu'un désinfectant atteigne son plein potentiel, il doit être utilisé sur une surface dite « propre » et exempte de biofilm (une surface collante de bactéries et de matières organiques adhérant à la surface). La présence de biofilm favorise la protection des micro-organismes et une activité détergente est nécessaire pour en bloquer le processus. La rotation de détergents alcalins et acides est essentielle pour un nettoyage efficace (ratio alcalin : acide idéal de 7:1). De plus, il est important d'utiliser le bon type de détergent en fonction de la qualité de l'eau (ex : une eau dure possède une teneur élevée en calcium et en magnésium qui empêche un moussage efficace. Dans un tel cas, un savon acide sera approprié car il est plus tolérant à ces minéraux et moussera davantage).

Ensuite, il est essentiel de laisser agir le détergent une vingtaine de minutes avant le rinçage. Il est primordial de respecter ce temps de contact. Puis, il faut laisser SÉCHER complètement la surface propre avant de la désinfecter.

DÉSINFECTION

La désinfection est une étape nécessaire même si le nettoyage élimine la majeure partie des pathogènes. Il faut choisir un désinfectant puissant (et idéalement à large spectre d'activité) qui agira contre une multitude de virus, de bactéries, de levures et de moisissures. L'applica-

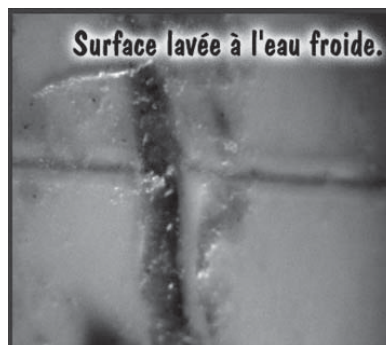
tion du désinfectant peut se faire avec un pulvérisateur à faible pression. Le produit sera appliqué en premier sur le plafond, ensuite sur les murs et finalement sur le plancher. Il faut fermer le bâtiment et laisser sécher les surfaces avant de réintroduire les animaux.

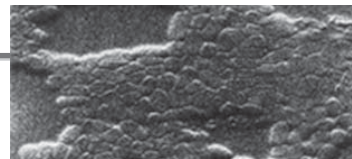
BRUMISATION

Pour un programme de biosécurité complet, le producteur peut procéder à la brumisation de sa bergerie et des équipements amovibles. La brumisation est utilisée pour atteindre les endroits inaccessibles, les surfaces poreuses et assainir l'air ambiant. Pour ce faire, il suffit de pulvériser le désinfectant en une bruine fine en utilisant un brumisateur thermique ou mécanique. La brumisation agit comme une double désinfection, elle est utilisée de façon complémentaire au désinfectant et non en remplacement de celui-ci.

Certains types de surfaces sont plus faciles à nettoyer et à désinfecter que d'autres. Le contre-plaqué vernis et le plastique sont beaucoup moins poreux et plus faciles à nettoyer que le contre-plaqué non peint, le bois pressé ou encore le béton. Il serait bénéfique dans certains cas de peindre les surfaces de bois très poreuses pour limiter l'accès aux agents pathogènes.

Il ne faut pas négliger le système d'abreuvement. Un nettoyage et détartrage du système d'eau est également très important (réservoirs, canalisations)




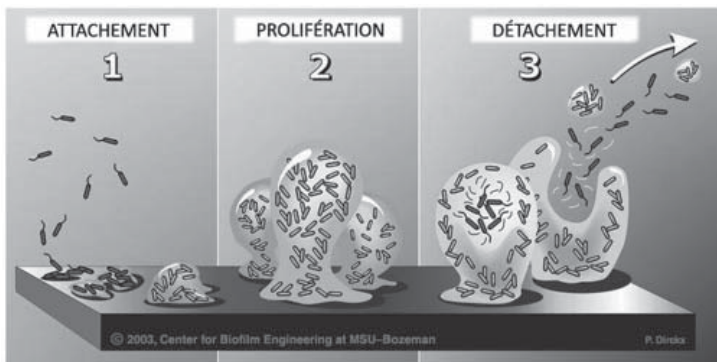


et abreuvoirs). Pour ce faire, il faut introduire la solution détergente à l'entrée du circuit via le médicamenteur (très rare en production ovine) ou votre réservoir. Il faut s'assurer que toute la ligne d'eau soit pleine de solution détergente. Ensuite, laissez tremper une dizaine de minutes pour finalement drainer les lignes d'eau complètement. Une source abondante d'eau potable fraîche est primordiale pour un élevage sain et performant. Un niveau élevé de souillure et de présence

de biofilm dans les conduits d'eau mène à la détérioration de leur qualité et peut diminuer considérablement la performance des animaux. Si la consommation d'eau est diminuée, par conséquent la consommation volontaire de matière sèche le sera aussi, compromettant ainsi la productivité des animaux.

Maintenant que nous savons comment nettoyer et désinfecter la bergerie, les lignes d'eau et tout le matériel amovible efficacement, où mettre les brebis lors de ces interventions? On peut nettoyer et désinfecter section par section en utilisant des toiles de plastique. Idéalement, il est plus facile de sortir les animaux lors du nettoyage et de la désinfection. Comme tout doit être sec lors de la

rentrée des sujets, il est préférable de procéder lors d'une journée d'été chaude et venteuse. Il est essentiel de se souvenir qu'il faut laisser sécher les surfaces adéquatement avant la réintroduction des sujets dans leur section de la bergerie. Toutes ces manipulations supplémentaires peuvent vous sembler ardues et coûteuses, mais si vous réduisez considérablement votre taux de mortalité et que vous prévenez l'introduction de maladies dans votre troupeau, vous constaterez rapidement qu'un bon programme de biosécurité peut s'avérer rentable pour votre entreprise. En effet, pour qu'un programme de biosécurité soit concluant, il faut plus qu'un simple « lavage » à pression à l'eau froide. *Maintenant, à vous de jouer!!!* Discutez-en avec votre conseiller OVIPRO; il saura vous aider dans l'élaboration d'un programme de biosécurité propre à votre entreprise. 



Participants au projet pilote **Maedi-visna** en date du 10 mars 2009

Ferme	Nom de l'éleveur	Municipalité	Téléphone	Race(s)	Statut accordé (depuis)
Bergerie de l'Estrie	Andrée Houle	Coaticook	819 849-3221	Romanov	Or (mars 08)
Bergerie du Margot	Sylvain Arbour	Bonaventure	418 534-3701	Arcott-Rideau	
Bergerie Hexagone	Ruth Waldon	Ulverton	819 826-3212	Croisées Arc.-Rid.	
Bergerie Les Moutaines	Benoît Laprise	Hébertville	418 344-9026	Arcott-Rideau	
Bergeries Mimeault	Marc Mimeault	St-Stanislas-de-Kostka	450 377-8209	Dorset	Or (mai 2006)
CEPOQ	CEPOQ	La Pocatière	418 856-6322	Dorset	Or (avril 2004)
Elmshade Suffolks	Larry Mastine	Richmond	819 826-1163	Suffolk	Argent (août 2007)
Ferme Agronovie	Marie-France Bouffard	Granby	450 379-5298	Rideau/Polypay	Argent (décembre 2007)
Ferme Amki	Garry Jack	Québec	418 842-2637	Arcott-Rideau	Or (octobre 2003)
Ferme André Toulouse	André Toulouse	St-Alfred	418 774-9592	Arcott-Rideau	Argent (novembre 2005)
Ferme Arc-en-ciel	Yvon Leclerc	Weedon	819 877-3658	Romanov	Or (octobre 2003)
Ferme Beausoleil	Michel Viens	St-Joseph-de-Kamouraska	418 493-2310	Dorset	Argent (février 2008)
Ferme Don. Tremblay	Donald Tremblay	St-Hilarion	418 457-3066	Croisées Arc.-Rid.	Or (octobre 2006)
Ferme JMJ Gilbert	Jean-Marc Gilbert	Cookshire	819 875-5124	Finoise	Or (janvier 2004)
Ferme Laurens	Gérard Laurens	Ste-Clothilde-de-Horton	819 336-3681	Romanov	Or (novembre 2008)
Ferme Lénique	Sophie Gendron	St-Denis-de-Kamouraska	418 498-3254	Polypay	Argent (février 2004)
Ferme Ludger Frigon	Ludger Frigon	Albanel	418 279-5854	Dorper	Argent (mai 2007)
Ferme Ovimax	Josée Couture	St-Philippe-de-Néri	418 498-9989	Arcott-Rideau	Or (mai 2006)
Ferme RIDO	Sonya Rioux	La Pocatière	418 856-5140	Arcott-Rideau	Or (avril 2004)
Moutons de Panurge	Gilles Dubé	St-Jean-Port-Joli	418 598-6501	Arcott-Rideau	
Porcheries Pelletier-Proulx	Christine Proulx	St-Roch-des-Aulnaies	418 354-2674	Rideau-Polypay-Croisées	
Bergerie Ovigène	René Gagné	Ste-Hénédiène	418-935-3701	Romanov	Argent (février 2007)

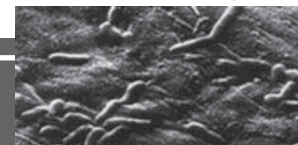
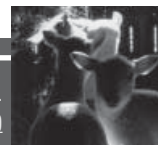
Les troupeaux n'ayant pas encore de statut sont en processus d'assainissement et tentent de respecter les règles de biosécurité recommandées. Certains sont très près de l'atteinte du statut et peuvent être considérés à faible risque. Pour plus d'informations, consulter le site Internet du CEPOQ (www.cepoq.com) ou contacter Pascal-André Bisson au CEPOQ, 418 856-1200, poste 222 ou pascal-andre.bisson@cepoq.com.

Changer pour mieux produire... êtes-vous prêt pour ce tournant ?

CES ENNEMIS INVISIBLES,

comment les contrôler?

Françoise Corriveau mv., agr.
Coordonatrice du secteur santé CEPOQ



Comment bien travailler pour ne pas développer de résistance? Liste des produits actifs pour les différents pathogènes.

Par la désinfection, on veut inactiver les microorganismes responsables de maladies dans l'élevage : bactéries, virus, champignons, parasites pathogènes et ainsi briser leur cycle de transmission aux animaux ou aux humains.

Dans les entreprises ovines, la désinfection occupe peu de place; toutefois elle devrait faire partie de la régie de base de l'élevage. Dans une étude réalisée en France (Monicat, 1987), 72% des élevages où on procédait au nettoyage complet de la bergerie avaient un taux de mortalité néonatale inférieur à 5% alors que pour ceux qui n'effectuaient aucun nettoyage de la bergerie, 60% d'entre eux avaient un taux de mortalité supérieur à 5%. Dans les élevages où on pratiquait la désinfection selon les principes, 52% d'entre eux avaient un taux de mortalité néonatale inférieur à 2% alors que 46% des élevages qui n'effectuaient aucune désinfection avaient des taux supérieurs à 2%. **Considérant un taux de mortalité moyen au Québec de 14-19%, il y a un avantage certain à désinfecter.**

La désinfection doit comprendre les bâtiments d'élevage, les équipements mais aussi les instruments utilisés sur les animaux.

Elle peut se faire par la chaleur (vapeur, eau bouillante, micro-ondes), les rayons UV ou les produits chimiques. Dans les conditions d'élevage, ce sont ces derniers qui sont les plus faciles à utiliser. Cependant, ils n'ont pas tous la même efficacité et peuvent être classés en 3 catégories (Tableau 1).

- Les désinfectants **faibles** sont surtout employés pour nettoyer les surfaces et l'environnement.
- Les désinfectants **intermédiaires** tuent les bactéries, la plupart des virus et champignons mais pas

les bactéries sporulées (très résistantes dans l'environnement).

- Les désinfectants **supérieurs** détruisent les bactéries végétatives, les mycobactéries, champignons, virus enveloppés et non enveloppés, mais pas nécessairement les bactéries sporulées. Pour être efficaces, ces produits aussi appelés **stérilisateurs chimiques**, doivent avoir un temps de contact assez long avec les surfaces.

Il va sans dire que pour une bonne désinfection, il faut d'abord procéder au curage et lavage des installations et équipements à désinfecter, car la grande majorité des produits sont inefficaces en présence de matière organique telle que la saleté, les fèces ou le sang. L'élevage sur litière complique les choses en production ovine : beaucoup de matière organique, peu de périodes propices à la désinfection.

Tableau 1 : Sensibilité des organismes aux désinfectants

LES MOINS SENSIBLES	Bactéries sporulantes : <ul style="list-style-type: none"> • <i>clostridium tetani</i> • <i>cl. Perfringens</i> (enterotoxémie) • <i>cl. novyi</i> 	Protozoaires enkystés : <ul style="list-style-type: none"> • giarides • cryptosporidies • coccidies Prions (tremblante)	
	Mycobactéries : <ul style="list-style-type: none"> • <i>m. pseudotuberculosis</i> (lymphadénite caséuse) • <i>m. paratuberculosis</i> (paratuberculose) 	Virus non enveloppés : <ul style="list-style-type: none"> • fièvre catarrhale ovine 	
	Champignons : <ul style="list-style-type: none"> • <i>cryptococcus</i> • <i>aspergillus</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>candida</i> • dermatophytes (teigne, dartres) 	
LES PLUS SENSIBLES	Bactéries végétatives : <ul style="list-style-type: none"> • <i>Staph. Aureus</i> • <i>pseudomonas</i> • salmonelles • coliformes 	<ul style="list-style-type: none"> • enterocoques • mycoplasmes • chlamydias 	
	Virus enveloppés : <ul style="list-style-type: none"> • herpès • influenza 	<ul style="list-style-type: none"> • maedi-visna • ecthyma 	

Tiré de : Kennedy J, Beck J, Griffin D : Selection and use of disinfectants, University of Nebraska Extension Bulletin G1410, 2000





Le **tableau 2** décrit les différentes classes de produits ainsi que leurs applications. Pour un plein effet désinfectant, ils doivent avoir un temps de contact sur les surfaces propres d'au moins 10-30 minutes. Chaque classe de produit comporte des instructions spécifiques d'emploi. Sous le nom commercial des produits que vous achetez figure toujours le nom générique de celui-ci. C'est ce nom générique qui est présenté dans le **tableau 2**.

On choisit donc les produits en fonction des problèmes rencontrés. Le désinfectant idéal doit répondre à un grand nombre de critères : un large spectre d'activité, éliminer les bactéries, virus, protozoaires, champignons et spores (les plus coriaces). En plus, il ne doit pas être irritant, toxique pour les animaux, les humains et l'environnement, corrosif, et bien sûr il doit être abordable.


Un dernier mot sur la désinfection de l'équipement et les instruments... pinces à étiquettes, équipements pour administration orale, etc. : chacun devrait être nettoyé entre chaque animal, puisqu'ils entrent en contact direct avec eux et ils peuvent donc être un important vecteur dans la transmission des maladies. Cela peut se faire facilement en les rinçant d'abord pour les nettoyer et les placer dans un bac ou seau de désinfection pour le trempage entre les animaux. Le désinfectant doit être changé régulièrement ou dès qu'il apparaît contaminé par la matière organique. Certains produits stérilisants sont plus difficiles à utiliser parce qu'ils sont irritants pour la peau et il faut rincer les instruments avant de les utiliser sur les animaux. Après usage, il ne sert à rien de les entreposer dans une solution désinfectante : elles sont souvent corrosives et affecteront l'équipement et en plus, perdent graduellement leur pouvoir désinfectant. Il vaut mieux laver les instruments, les assécher et les entreposer dans un contenant à l'abri de la poussière. 

Tableau 2 : DÉSINFECTANTS (nom générique), USAGES, AVANTAGES & DÉSAVANTAGES

DÉSINFECTANT	USAGES	AVANTAGES	DÉSAVANTAGES
ALCOOL	Désinfectant intermédiaire pour désinfecter les thermomètres et les surfaces externes de divers instruments. ♦ Antiseptique de la peau.	- Agit vite - Pas de résidus - Ne tache pas	Volatile ♦ Concentration diminue avec l'évaporation ♦ Attaque le caoutchouc ♦ Altère les colles ♦ Peut intoxiquer
CHLORE	Désinfectant intermédiaire pour surfaces de l'environnement. ♦ Efficace en présence de matière organique. ♦ Dilué 1 :10= eau de javel pour décontaminer après enlèvement de matière organique. ♦ Non dilué= désinfectant supérieur.	- Peu coûteux - Agit vite - Disponible partout	Corrosif pour le métal ♦ Irritant pour la peau et les muqueuses ♦ Utiliser en espaces bien ventilés ♦ Inactivé rapidement après dilution
FORMALDÉHYDE	Usage très limité. ♦ Forme gazeuse pour décontaminer espaces clos.	- Actif en présence de matière organique	Cancérigène ♦ Toxique ♦ Très irritant ♦ Odeur forte
ACIDES PERACÉTIQUES	Désinfectant supérieur et stérilisant chimique (à plus forte concentration) pour instruments thermosensibles.	- Biodégradable en eau, vinaigre et peroxyde - Action rapide à faible température - Actif en présence de matière organique	Peut être corrosif ♦ Instable dès que dilué
PHÉNOLS	Désinfectant faible et intermédiaire pour les grandes surfaces : planchers, murs, équipements n'entrant pas en contact avec muqueuses.	- Laisse un film résiduel sur les surfaces et dans l'environnement - Disponible commercialement avec agents détergents ajoutés pour les opérations lavage/désinfection en une étape	Ne pas utiliser en pouponnières ♦ Non recommandé pour les surfaces en contact avec la nourriture ♦ Absorbé par la peau et le caoutchouc ♦ Planchers et synthétiques peuvent devenir collants à la longue
AMMONIUMS QUATÉRAIRES	Désinfectant faible pour nettoyer murs, planchers, bottes et équipements. ♦ Nettoie la matière organique.	- Non irritant pour les mains(en général) - Propriétés détergentes - Non corrosif	Pas pour désinfection des instruments ♦ Usage limité parce que spectre d'action étroit
GLUTARALDÉHYDES	En formules 2% : désinfectant supérieur pour instruments non stérilisables par la chaleur; instruments chirurgicaux.	- Non corrosif pour le métal - Actif en présence de matière organique - Stérilise en 6-10 heures	Très irritant et toxique pour la peau ♦ Durée d'efficacité moyenne lorsque dilué (14-30 jrs) ♦ Coûteux
PEROXYDE D'HYDROGÈNE	Solution à 3% : désinfectant faible. ♦ 6% : désinfectant supérieur pour bottes, instruments en matériaux fragiles. ♦ Peroxyde stabilisé(Virkon) 0.5-2% : désinfectant supérieur pour grandes surfaces.	- Oxydant fort - Agit rapidement - Biodégradable en eau et oxygène	Corrosif pour aluminium, cuivre, zinc, laiton ♦ Faible pénétration des surfaces
IODOPHORES	Désinfectant intermédiaire pour certains instruments, thermomètres, réservoirs. ♦ Désinfectant faible pour surfaces dures et équipements divers, pinces, ciseaux.	- Action rapide - Peu toxique - Peu irritant	Inadéquats pour grandes surfaces ♦ Corrosif pour le métal ♦ Peut brûler les tissus ♦ Inactivé par la matière organique ♦ Peut tacher les tissus et matériaux synthétiques

Tiré de : Désinfection des mains, nettoyage, désinfection et stérilisation dans les soins de santé. CCDR24S8, déc. 1998, Santé Canada

L'anatomie de votre profit... avec la **CLASSIFICATION**



Nicolas Dupont, d.t.a.
conseiller Ovipro-CEPOQ



Les années transitoires que nous vivons actuellement en production ovine forgent une nouvelle attitude sur le terrain. Les producteurs qui, autrefois, pouvaient tirer leur épingle du jeu en étant de bons exploitants doivent aujourd'hui être aussi de fins gestionnaires. Posséder ces deux qualités est essentiel afin de produire des agneaux lourds de qualité mais surtout, de façon rentable.

L'objet de la paie : la grille de classification

C'est à travers cette grille que l'on doit orienter la régie de nos agneaux en bergerie afin d'aller chercher le maximum de revenus possible. On constate qu'il y a trois éléments qui font influencer positivement ou négativement la valeur finale de la carcasse: le poids, la conformation et surtout ... l'épaisseur de gras.

Tableau 1 grille de classification

	Conformation				
	1	2	3	4	5
1	75	80	80	80	80
2	75	80	80	90	95
3	75	80	90	95	100
4	75	80	100	100	101
5	75	80	101	101	102
6	75	80	102	102	103
7	75	80	103	103	104
8	75	80	104	104	105
9	75	80	104	104	105
10	75	80	104	104	105
11	75	80	104	104	105
12	75	80	103	103	104
13	75	80	102	102	103
14	75	80	101	101	101
15	75	80	100	100	100
16	75	80	95	95	95
17	75	80	90	90	90
18	75	80	85	85	85
19	75	80	80	80	80
20	75	75	75	75	75
21	75	75	75	75	75
22	70	70	70	70	70
23	70	70	70	70	70
24	70	70	70	70	70
25	70	70	70	70	70

Le poids de mon profit

En fonction de la catégorie choisie, le poids carcasse sera différent, donc la paie également. Par exemple, pour deux agneaux mâles de classification équivalente (100), de rendement carcasse équivalent (45%), dont un pèse 46 kg et l'autre 50 kg vivant, on peut déterminer combien ils rapporteront avec un prix d'hiver.

Agneau 1 :

46 kg vivant x 45% rend. carcasse = 20,7 kg carc. x 7, 45\$/kg carc. = 154,22\$

Agneau 2 :

50 kg vivant x 45% rend. carcasse = 22,5 kg carc. x 7, 45\$/kg carc. = 167,63\$

On constate que l'agneau 2 donnera 13,41 \$ de plus pour un poids vif supérieur de seulement 4 kg. Cela rappelle l'importance de peser régulièrement afin de connaître le poids des agneaux à leur sortie et ainsi aller chercher le maximum du potentiel de ceux-ci. Il ne faut toutefois pas oublier que la limite supérieure établie par l'Agence de vente est de 26,4 kg carcasse, les kilogrammes carcasses supplémentaires n'étant pas rémunérés. Également, le fait d'avoir un contrat avec l'Agence permet d'assurer une stabilité au niveau du revenu et du prix, particulièrement dans les périodes de refoulement.

La conformation de mon profit

On caractérise la conformation par la moyenne des cotes données à l'épaule, la longe et le gigot. Pour le producteur d'agneaux lourds, cela implique deux éléments majeurs. D'abord, en ayant pour objectif de produire une carcasse lourde, on doit avoir dans la mire d'utiliser des béliers de races terminales, pur sang et éprouvés. Ils représentent 50%

des performances de l'agneau (GMQ, conversion alimentaire, développement musculaire, dépôt de gras). Investissez dans une valeur sûre car les surprises pourraient vous coûter cher. Parfois, on remarque que seulement un des aspects de conformation (ex: épaule) diminue la moyenne. On peut alors, de concert avec les données obtenues du programme d'amélioration génétique GenOvis,

sélectionner avec son œil un bélier au développement supérieur pour cet aspect.

De plus, il faut être sévère dès le sevrage pour orienter les agneaux vers le bon marché (lait, léger, lourd). Bien que d'autres paramètres influencent le développement de l'agneau, dès le sevrage, vous pouvez identifier par le poids (20 kg et +) et le développement musculaire les vrais agneaux lourds.

Le gras de mon profit

Le plus pénalisant de tous les critères : le fameux gras. On peut avoir une influence à court terme sur les réserves adipeuses en étant conscient de ces trois éléments : le sexe, la race, l'alimentation. D'abord, plusieurs recherches ont démontré que les femelles déposent davantage de gras et ont un développement musculaire inférieur. Sachant cela, on a tout intérêt à les élever séparément des mâles dès le sevrage. Également, on visera un poids d'abattage inférieur d'environ 5 kg, selon le cas, à celui des mâles.



Certaines races, et même certaines lignées, ont tendance à déposer davantage de gras (... on risque peut-être de créer des frustrations en nommant ces races ??). En respectant les différents éléments du volet conformation, en choisissant judicieusement ses béliers et éventuellement ses femelles de remplacement, et finalement en déterminant avec votre conseiller OVIPRO le programme alimentaire adéquat, avec ou sans restriction alimentaire, on pourra contrer cet aspect.

Sachant que l'élément le plus déterminant pour le dépôt de gras est l'alimentation, on visera généralement dès 40 kg (35 kg pour les femelles) une restriction alimentaire. Dans ce modèle, les fourrages remplacent dans une proportion de 10 à 20% l'apport en concentrés de manière à diminuer l'énergie totale de la ration. Il est à noter que la restriction alimentaire n'est pas nécessaire à toutes les entreprises et une évaluation du niveau de gras de vos agneaux serait nécessaire avant d'entreprendre ce changement dans votre régie.

On peut ainsi appliquer la restriction alimentaire suivante:

1. Servir le fourrage en premier et le renouveler souvent ; il doit être jeune (<34 %ADF, >15% PB) et appétant.
2. Servir la même moulée qu'avant la restriction mais dans des proportions contrôlées de sorte à avoir une ration totale autour de 15 % PB au lieu de la précédente à environ 17 % PB.
3. S'assurer que chaque agneau a un espace mangeoire (10 po/agneau) car on gère des quantités de moulée fixes et chacun doit la consommer de façon journalière.

4. Répartir les groupes par grosseur et par sexe afin d'éviter la compétition.
5. Avoir un programme alimentaire ajusté en fonction du fourrage disponible.

Même si ce modèle d'alimentation demande une régie supplémentaire, elle est payante quand on regarde les pertes reliées à la classification d'un agneau inférieur à l'indice 100. En bas de cet indice, votre profit disparaît dans le gras des agneaux.

Le **tableau 2** comptabilise la production d'agneau lourd au Québec en 2008. Sur la base du prix estival, on observe que 17% des agneaux lourds produits (soit plus de 9 000) ont été classifiés sous l'indice 100. Cela se répercute, à l'échelle provinciale, en une perte brute aux producteurs de plus de 200 000\$. Produire des agneaux lourds trop gras vous coûte plus cher en concentrés et voyez le résultat! **Connaître aussi ses coûts, c'est mieux !!**

La clé pour faire un agneau lourd payant, c'est d'obtenir de bonnes classifications mais également de contrôler ses charges. Un petit chiffrier (GMQ décisif) est disponible depuis cet automne sur le site du CEPOQ. Il permet de déterminer les coûts journaliers d'engraissement d'un agneau lourd et de valider, en fonction du GMQ réalisé, l'excédent monétaire qu'il réalise par rapport à s'il était sorti en agneau de lait. C'est un outil facile d'utilisation et il vous permettra de cibler les agneaux qui peuvent économiquement être engraisés pour en faire de l'agneau lourd.

L'entreprise qui exploite et gère chacun des paramètres présentés précédemment sera en mesure de déterminer son profit par agneau et pourra déterminer sur quel élément travailler pour l'augmenter. Avec les éventuels changements dans notre système de production, il s'avère **essentiel** de contrôler notre produit final, tant pour la pérennité de nos entreprises que pour répondre à la demande du marché. ▲

Tableau 2. Perte ou gain selon classification* et prix (\$/kg carcasse) pour un agneau de 22 kg en considérant le prix d'été au niveau unitaire d'agneau et au niveau provincial en 2008.

Indice	Nombre d'agneaux	% d'agneaux	Prix été (7,18\$)	Perte/Gain (\$/agneau)	Perte/Gain (\$ total pour la province)
70 à 80	3 843	7	118,47	-39,49	-151 760
80 à 90	2 768	5	134,27	-23,69	-65 585
95	2 762	5	150,06	-7,90	-21 814
<100	9 373	17			-239 159
100	7 391	13	157,96	0,00	0
101	2 878	5	159,54	1,58	4 546
102	4 011	7	161,12	3,16	12 672
103	16 460	28	162,70	4,74	78 001
104	11 301	19	164,28	6,32	71 404
105	9	0	165,86	7,90	71
non-classifié	7 244	12	157,96	0,00	0
TOTAL provincial	58 667	100			-72 466

*Résumé des classifications pour 2008 fourni par la FPAMQ

LE CHAULAGE

une étape souvent négligée...



Annie Robitaille, agr.
conseillère Ovipro-CEPOQ



Vous avez établi vos budgets pour l'ensemencement de vos terres. Toutefois, le prix des engrais constamment en augmentation vous oblige à faire certains choix. Par où commencer afin d'obtenir les meilleurs rendements à moindres coûts? Sur quoi devez-vous investir?

Il est important, avant de faire l'achat d'engrais, de vérifier d'abord le pH du sol. L'acidité du sol a une grande importance sur le rendement de vos cultures, surtout pour les plantes sensibles à l'acidité comme le soya, la luzerne et l'orge. De plus, l'effet de l'acidité sur la disponibilité des éléments fertilisants et l'activité biologique du sol est souvent négligé.

Commençons par savoir ce qui acidifie le sol. Toutes applications de matières fertilisantes contenant de l'azote créent une acidification du sol. Lors de l'épandage de fumier, on observe son effet acidifiant mais cet effet s'amenuise avec le temps. Il ne faut pas non plus oublier l'activité du sol avec la minéralisation de l'azote contenu dans la matière organique. Ainsi, à chaque année, qu'il y ait ou non application de fertilisation, il y a acidification de votre sol.

Il y a un lien étroit entre la disponibilité des éléments nutritifs, la solubilité des éléments toxiques et l'acidité du sol. Les éléments fertilisants et l'activité biologique du sol sont favorisés lorsque le pH du sol se situe entre 6,0 et 7,0. Par exemple, si le pH est déséquilibré, les plantes peuvent se retrouver en carence, et ce, même si il y a des apports fertilisants.

Chaulage. Avant de procéder au chaulage, deux types de pH doivent être analysés. Le pH eau est la mesure de l'acidité active du sol, soit le pH direct du sol ; il permet d'établir si la culture prévue est compatible avec le sol. Le pH tampon est la mesure reliée à l'acidité active et à l'acidité échangeable du sol. Il permet de déterminer la quantité de chaux à appliquer afin d'obtenir le pH visé.


Il y a trois types différents de chaux agricole naturelle, soit la chaux calcaïque, la chaux magnésienne et la chaux dolomitique. La teneur en magnésium de votre sol permet de déterminer quel type de chaux choisir. Pour les sols ayant une teneur en magnésium de moins de 150 kg/ha (mesuré par la méthode Mélich-3), il est recommandé d'utiliser soit la chaux magnésienne ou la chaux dolomitique, car c'est par cette méthode que l'apport de magnésium est la moins coûteuse.

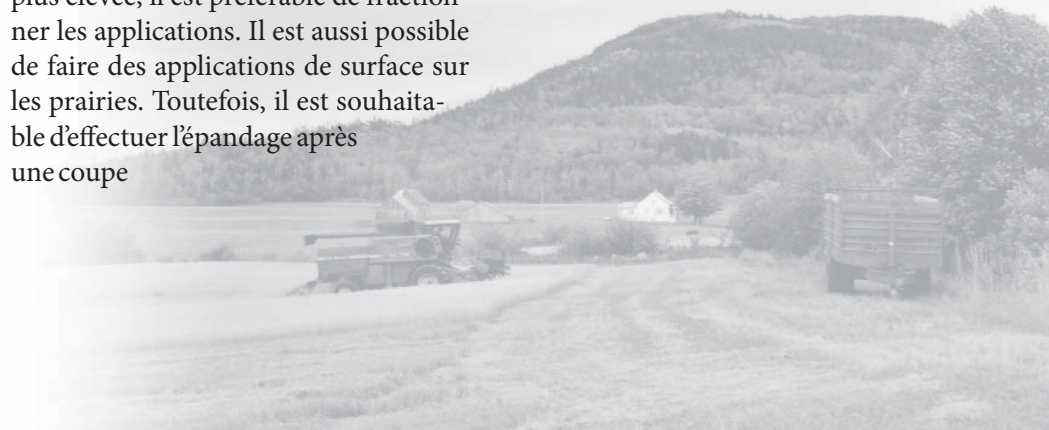
L'acidité du sol a une grande importance sur le rendement de vos cultures, surtout pour les plantes sensibles à l'acidité comme le soya, la luzerne et l'orge. De plus, l'effet de l'acidité sur la disponibilité des éléments fertilisants et sur l'activité biologique du sol est souvent négligé.

Devons-nous l'enfouir? Il est fortement recommandé d'enfouir la chaux pour une meilleure efficacité et homogénéité sur toute la couche arable du sol. La dose maximale à appliquer est de 8 t/ha (3,2 t/acre). Si votre sol exige une dose plus élevée, il est préférable de fractionner les applications. Il est aussi possible de faire des applications de surface sur les prairies. Toutefois, il est souhaitable d'effectuer l'épandage après une coupe

car il peut y avoir un risque de brûlure sur les feuilles. La chaux corrigera rapidement le pH dans les 2 à 3 premiers centimètres du sol. Cette méthode est favorisée pour un chaulage d'entretien avec doses suggérées entre 3 et 6 t/ha (1,2 et 2,4 t/acre). Il est important de suivre cette méthode pour l'implantation des cultures en semis direct ou en travail réduit.

Il est important d'éviter le contact de la chaux avec le fumier frais épandu et non enfoui car le carbonate de la chaux favorise la volatilisation de l'azote ammoniacal et ce, surtout par temps sec, chaud et venteux. Cela diminue donc la valeur fertilisante du fumier. Il est recommandé d'attendre au moins une semaine entre l'épandage de fumier et l'application de chaux, lorsque le fumier est laissé en surface.

Il est donc primordial d'établir d'abord un budget. Les temps économiques difficiles et le prix constamment en hausse des engrais chimiques imposent d'avoir un rendement optimal pour chacune de vos cultures. Aussi, le pH de vos sols doit répondre aux besoins des cultures et ce, avant même d'apporter des éléments fertilisants. 





L'AGNEAU DE
MATEO'S
LAMB
ENR.



TONTE DE MOUTONS - SHEEP SHEARING

MATHIEU FORAND
450 266-4292

mattforand@gmail.com
967, ROUTE 104 DUNHAM (QUEBEC) JOE 1M0



Arcott Rideau
Sujets purs-sangs
Hybrides Dorset/Rideau

Ferme Amki enr.

17 265, boul. Valcartier
Québec, G2A 0A7
Tél. : (418) 842-2637
Télec. : (418) 842-0423
fermeamki@videotron.ca

Maedi-visna : statut or
Suivi GenOvis

Reproducteur disponible
en tout temps

PENSEZ-VOUS CLÔTURE

Nous avons un choix de clôture électrique
adapté à vos besoins, spécialiste de vos clôtures



CONSULTER NOTRE REVENDEUR LOCAL

1 866 888-5258
www.matelevage.com



FENCE ALERTE
DÉTECTEUR DE PROBLÈME



ELECTRIFICATEUR 60km

Pour ne pas alimenter votre élevage au hasard,
choisissez SHUR-GAIN!

- Analyse en laboratoire de vos fourrages,
- Produits personnalisés en fonction des besoins de votre élevage,
- Qualité garantie, analyse préventive pour le cuivre de tous les produits.

Pour plus de renseignements, contactez votre Centre de Service Shur-Gain.

LA PUISSANCE DE LA RECHERCHE À VOTRE PORTÉE



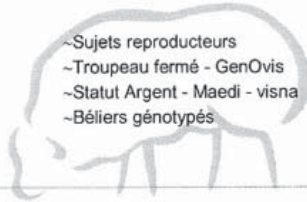


Bergerie Ovigène

Romanov

Prolifique - Maternelle - Dessaisonnée

- ~Sujets reproducteurs
- ~Troupeau fermé - GenOvis
- ~Statut Argent - Maedi - visna
- ~Béliers génotypés



RENÉ GAGNÉ

532, route Sainte-Thérèse Ouest
Sainte-Hénédine (Québec) G0S 2R0

Tél./ Téléc.: 418 935-3701
Courriel: ovigene@globetrotter.net

Tondeur à temps plein

Finition de qualité

Tonte de moutons

Disponibles toute l'année

- Presse de Laine Hydraulique*
- Diplômé de Nouvelle-Zélande*
- Voyage au Québec et Ontario*
- Tarifs concurrentiels*
- Dépositaire de laine pour CCWG*
- Système de Manipulation Personnalisé*



Terry Spicer

613-473-1278 LOST.HORIZON@SYMPATICO.CA

Tonte de moutons 10 ans d'expérience



Sebastien Zalac
819-460-2341
450-539-1669

Ferme Lénique Inc.

Éleveur Polypay p.s.

Statut argent pour le maedi-visna
Suivi GenOvis

*Agnelles et béliers avec
ISM supérieur disponibles*

Bienvenue!



Sophie Gendron, Christian et Réal Lévesque
9, rang du Bras, St-Denis, Kamouraska, G0L 2R0
Tél.: 418 498-3254 Courriel: leniquecs@microbranche.com

Santé et génétique supérieure

*Vous aussi vous pouvez
faire confiance à*

Ferme RIDO SENC.

Sonia Rioux et Luc Martin DeRoy

Éleveur de sujet **Arcott Rideau**
Troupeau ayant le statut or
pour le Maedi-Visna

130, Rang 3 Est, La Pocatière (Québec) Canada G0R 1Z0
Téléphone et télécopieur : (418) 856-5140
rido@videotron.ca



Bergerie de l'Estrie

Romanov
Prolifique - Maternelle - Désaisonnée

Troupeau fermé - GenOvis
Statut or - maedi-visna
F1 Dorset/Romanov
Béliers génotypés

Andrée Houle & François Roux
559, rue Des Muguets
Coaticook, QC J1A 3A9
Tél. : 819 849-3221
Téléc. : 819 849-0475
froux1@videotron.ca

Annonces classées

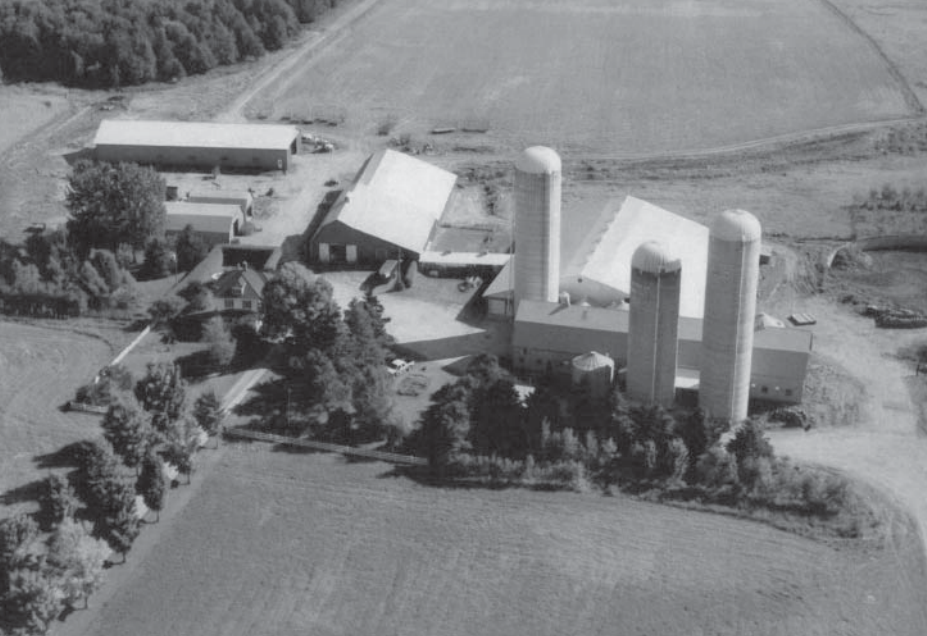
ANIMAUX

Béliers Hampshire. Soumis
au contrôle de performances
Génovis, gras dorsal et œil
de longe. GMQ, IST et ISP
élevés. Prix compétitifs.
418-345-2321

Pour annoncer dans la parution d'été
2009 : Faire parvenir votre texte* et
votre chèque, à l'ordre de la Fédéra-
tion des producteurs d'agneaux et
moutons du Québec (FPAMQ) **avant
le 4 juin** prochain à :
FPAMQ, A/S Marion Dallaire,
Maison de l'UPA,
555 Roland-Therrien, bureau 545,
Longueuil, Québec J4H 4E7

Tarifs : 0,75\$ du mot (minimum 15\$ ou tarif jusqu'à 20 mots)
Caractères gras : ajouter 0,25 \$ du mot
Lettres capitale : ajouter 0,25 \$ du mot
(noter : les taxes sont incluses)

*Écrire en lettre majuscule, de façon lisible. La FPAMQ n'est pas responsable des erreurs de transcription.



Reportage

Marion Dallaire,
Agente de communication, FPAMQ

2100 brebis, 3800 agneaux et 68 béliers

Lors de ma visite sur l'une des plus grosses entreprises ovine du Québec, ce qui m'a le plus surpris c'est la tranquillité qui y règne. Situées dans la belle région vallonnée de Sawyerville en Estrie, tout près des États-Unis, *Les Bergeries Malvibois et Newport* abritent actuellement pas moins de 2100 brebis, sans compter les agneaux et les béliers, tous nés et élevés sur la ferme. Marie-Antoine Roy y travaille avec son fils, Marc-Antoine et sa conjointe, Diane Duranleau, s'occupe en particulier de tâches administratives. C'est une histoire de famille et de génération ; M. Roy a repris la passion de son père pour l'agriculture. Il n'est pas le seul puisque plusieurs de ses frères et sœur sont dans ce milieu ainsi que de nombreux neveux et nièces. Ainsi, cette grande famille peut s'entraider en échangeant des conseils forts de leur expertise dans différentes spécialités agricoles.

L'aventure des *Bergeries Malvibois et Newport* débute en 1979 lorsque M. Roy et sa conjointe font l'acquisition d'une ferme en faillite. À ce moment, la maison ainsi que le seul bâtiment agricole, une petite étable à vaches, nécessitent plusieurs rénovations. Cette première étable s'est agrandie progressivement jusqu'en 2005 à la dimension qu'elle a aujourd'hui,

pour être rénovée et modernisée à nouveau au cours des dernières années.

M. Roy croit qu'il y a toujours de la place pour l'amélioration. Il n'a pas peur d'investir dans son entreprise, pas plus que de regarder ce qui est fait dans d'autres productions pour s'en inspirer et faciliter le travail quotidien. Donc en 1994, avec un cheptel de 1 400 brebis à cette époque, un robot d'alimentation inspiré du secteur laitier nourri les moutons et, depuis 1999, des lattes de plastique comme celles utilisées dans le secteur porcin, couvrent le plancher, ce qui permet une gestion des fumiers liquides. L'entreprise est répartie sur deux sites, le principal comporte trois grandes bergeries qui sont reliées par un couloir. L'utilité de cette liaison est de permettre au robot d'alimentation de parcourir l'ensemble des bâtiments ainsi que de faciliter le déplacement des moutons. Le temps autrefois destiné à l'alimentation peut être utilisé pour optimiser les naissances. Les 75 cases d'agnelage fixes sont occupées en permanence.

La modernisation appelle également des compétences nouvelles ; M. Roy doit connaître la mécanique afin de régler rapidement les problèmes qui peuvent subvenir. C'est sur la

mécanisation, de même que sur l'efficacité de l'organisation que les propriétaires de l'entreprise ont misé pour le bon fonctionnement et la rentabilité de l'entreprise. Et, malgré la charge de travail, le berger et sa conjointe se réservent régulièrement du temps pour des vacances où est joint le volet agricole et touristique.

Les sujets de remplacement sont tous élevés à la ferme; aucun animal n'est acheté de l'extérieur, à l'exception de quelques béliers. Grâce aux béliers Suffolk les agneaux lourds destinés à l'abattoir sont livrés à des poids moyens carcasses entre 24 kg et 26 kg pour les mâles et 21 à 23 kg pour les femelles, et ce, avec un suivi serré de l'épaisseur du gras. En 2008, 3 170 agneaux et agnelles ont été produits. Pour arriver à de tels résultats, des choix



*L'agriculture a bien changé en 60 ans,
Antoine (père de Marie-Antoine) avec les 2 aînés des 13 enfants.*

de gestion s'imposent. Ainsi, en 2008, aucune brebis n'est sortie au pâturage, afin de diminuer les pertes embryonnaires, la mortalité due aux coyotes et maintenir une bonne cote de chair. Présentement, les agnelages semblent confirmer ce choix : plus d'agneaux, plus gros et des brebis en forme.

Déjà en 1986 les résultats de l'entreprise étaient au dessus de la moyenne en Estrie. En effet, déjà à ce moment le nombre de kg d'agneau produit par unité travail-personne était supérieur à la moyenne avec 16,351 contre 7,136 pour la moyenne du groupe de référence. Depuis 2004, cinquante agneaux lourds par semaine sont livrés, et cette cadence est maintenue, tout au long de l'année. Peu d'entreprises ovines au Québec ont le potentiel de fournir cette quantité d'agneaux, et ce, avec une régularité semblable.



*...des naissances à tous les jours, même
lors de ma courte visite sur la ferme.*

Être positif et aimer ce que l'on fait

Le secret de leur réussite ? La rigueur, la recherche de moyens toujours plus efficaces et beaucoup de volonté. En effet, le travail est rigoureux, rien n'est laissé au hasard. Tous les agneaux sont pesés régulièrement et ils ne partent qu'au poids désiré. Toutes les boucles d'identification sont posées à la naissance, et toutes les autres interventions sont planifiées avec exactitude. C'est ce qui rend le travail plus efficace. Les animaux sont divisés en groupes homogènes de 50 brebis et la gestion se fait par groupe, plutôt que par individu.

M. Roy apporte une importance particulière à la culture de ses champs, à ce sujet il dit : « *T'as beau avoir une bonne génétique, si tu as rien à leur donner y vont crever* ». Donc, il travaille à aller chercher le maximum de ses terres, où toute l'alimentation des animaux est produite. Son père lui a enseigné : « *Ce que la terre te donne, tu le lui rends* » et c'est en appliquant cette devise que M. Roy obtient de bonnes récoltes année après année. L'efficacité et la qualité des récoltes jouent un rôle important dans la rentabilité de l'entreprise.

Tout au long de l'année...

Afin de produire tout au long de l'année, deux techniques de désaisonnement sont utilisées. Pour la majorité des brebis saillies en contre saison, c'est le recours aux éponges hormonales et une petite partie du troupeau est en photopériode. Il y a donc 50 brebis



épongées à chaque semaine et par le fait même 50 autres brebis au retrait de l'éponge, pour un total d'environ 1 300 par année. Les semaines sont bien planifiées, car les tâches de sevrage, de suivi de croissance, de livraison d'agneaux, d'agnelage, et j'en passe, reviennent à chaque semaine. Mais les entrées d'argent sont également bien réparties à chaque semaine !

Il y a fort à parier que, si dans quelques années, je retourne aux *Bergeries Malvibois et Newport* je ne m'informerai pas si M. Roy possède toujours ses 2 100 brebis, mais plutôt combien de kilogrammes d'agneau il produit annuellement.

L'entreprise ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui sans cette volonté de toujours aller de l'avant, d'être en mesure de se remettre en question afin d'améliorer son fonctionnement. Sans toujours compter sur les conseils venant de l'extérieur, M. Roy consulte souvent pour avoir « *toujours trois avis* » afin de trouver la solution la plus adaptée aux besoins de l'entreprise. 🐑

Domaine du Mouton D'Or Inc.

Hybrides FI Dorset/Romanov

SERVICE D'ÉCURAGE
 Estrie-chaudières Appalaches-Boisfrancs
 Autres régions possibles...



Pour informations:
 1-866-458-2929
 vletourneau@domainedumoutondor.com

Concours de photographie

de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec

Les noms des gagnants seront dévoilés lors de l'Assemblée générale annuelle 2009

1^{er} prix: 100 \$ et la photographie paraîtra sur la page couverture du Ovin Québec de janvier 2010

2^e prix: 75 \$

3^e prix: livre de recettes L'agneau du Québec... en toute simplicité, Éditions Broquet

Catégorie spéciale, paysage champêtre: livre de recettes L'agneau du Québec... en toute simplicité, Éditions Broquet



Règlements

Faire parvenir vos photographies **au plus tard le 2 octobre 2009** à :
 FPAMQ
 A/S Marion Dallaire
 555, boul. Roland-Therrien,
 bureau 545
 Longueuil, Québec
 J4H 4E7

- La photographie doit contenir des ovins (sauf pour la catégorie spéciale) avec des boucles autorisées (à l'exception des très jeunes agneaux)
- Un participant peut soumettre autant de photographies qu'il le désire.
- Toute photographie soumise au concours ne sera pas retournée et deviendra la propriété de la FPAMQ.
- La photographie originale doit être envoyée par la poste en format 4" X 6", 4 1/2" X 6 3/4", 5" X 7" ou 8" X 10". Si la photographie a été prise avec un appareil numérique, un CD avec la photographie original doit également être envoyé.
- Toute photographie soumise au concours doit être identifiée au verso par une étiquette indiquant :
 - le nom du photographe
 - le lieu où la photographie a été prise
 - le numéro de téléphone du photographe
 - le titre de la photo (facultatif)
 - l'adresse complète du photographe